
Liste des personnes présentes – Associations membres

Administration

Christophe Beaudoin-Lacoste

Affaires publiques et relations internationales

Olivier Montreuil

Agriculture, alimentation et consommation

Jean-Charles Toupin

Agroéconomie

Bénédicte Desbiens

Agronomie

Simon Corbeil

Archéologie

Alyssandre Savoie

Étienne Corbeil

Art et science de l'animation

Vincent Rochette

Biologie

Pierre-Alexandre Labranche

Biochimie, bioinformatique et microbiologie

Alicia Durocher

Nathan Dumont-Leblond

Chimie

Charles-Émile Fecteau

Josyane Turgeon

Communication publique

Jérémy Michel Roy

Sara Dumais April

Création et études littéraires

Mathieu Doyon

Droit

Juliette Reny

Économique

Pascale Laveault-Allard

Éducation physique

Jean-François Lacroix

Éducation préscolaire et enseignement primaire

Rose Beaupré Ayotte

Laurence Vaillancourt

Enseignement du français langue seconde

Véronique Tremblay

Enseignement du secondaire

Gabriel Ouellet

Ergothérapie

Maude Gravel

Études anciennes

Simon Vermette

Études internationales et langues modernes

Alexandre Sévigny

Sarah-Jane Vincent

Finances et assurances

Kevin Fleury

Foresterie et environnement

Renée Ferland-Bilodeau

Génie agroenvironnemental

Jérémy Bonneau

Génie Chimique

Jérémy Bérubé

Génie civil

Erika Tanguay-Lafèche

Génie industriel

Eve-Marie Allard

Génie informatique et électrique

Alexandre Picard

Francis Quevillon

Génie Logiciel

Loup Labelle

Génie des mines et de la minéralurgie

Marie-Eve Caron

Génie mécanique

Dominic Bastien

Génie Physique

Louis-Philippe Beaulieu

Géographie

Samuel Yergeau

Gestion stratégique des opérations

Jonathan Rochette

Histoire

Félix Étienne

Informatique

Sébastien Dufour-Beauséjour

Médecine dentaire

Alexandra Laliberté

Philosophie

Gabriel Racine

Romane Marcotte

Physiothérapie

Marie-Laurence Côté

Psychologie

Carolyne Gosselin

Relations industrielles

Jimena Aragon

Thierry Leroux

Guillaume Brassard-Méthot

Science politique

Camille Garon

Sciences biomédicales

Rockya Chaouch

Sciences comptables

Pier-Yves L. Côté

Sciences infirmières

Samuel Quirion

Sciences et génie

Dannick Bérubé-Gélinas

Mathieu Montégiani

Sciences sociales

Charles-Éric Lévesque

Julien Boudreau

Sciences de l'orientation

Frédérique Dubuc

Sciences et technologie des aliments

Annabelle Lemire

Statistique et mathématique

Antoine Pouh

Victore Pattee-Gravel

Service social

Romane Couvrette

Alexandre Cloutier

Sociologie

Arian Omeranovic

Nicolas Chartier-Edwards

**Systèmes d'information
organisationnels**
Emmy Lebel

Théâtre
Marie Tan

Traduction
François Jacques

Liste des personnes présentes – Comité exécutif

Présidence
Samuel Rouette-Fiset

Finances et développement
Vanessa Desrosiers

Affaires internes
Quentin de Dorlodot

Affaires institutionnelles
Simon Hénault

Affaires socioculturelles
Sabrina Martin

Enseignement et recherche
Ève Gaucher

Affaires externes
Annie-Jade Samson

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence d'assemblée
Guy-Aume Descôteaux

Observateurs-trices
Gabrielle Ferland
Lény Painchaud
Isabelle (???)
Maxime Fortin

Attaché politique
Simon La Terreur

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officière et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
 - 6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université
 - 6.5. Référendum
7. Réforme du mode de scrutin provincial
8. Autres sujets
 - FEMUL
 - Date de la prochaine séance
 - Événements des associations
 - Bière postcaucus
 - Point joie
9. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

Président

Bonjour tout le monde. Bienvenu à ce caucus de fin de session. Sans plus tarder, ça me prendrait quelqu'un pour proposer l'ouverture de la séance.

Résolution CAE-A17-12-08-01

Il est proposé par Informatique et génie logiciel, avec l'appui de Science politique :

Que la séance du 8 décembre 2017 soit ouverte.

Aucune demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Président

On vous proposerait Guy-Aume Descôteaux à titre de président d'assemblée et Simon Hénault à titre de secrétaire.

Résolution CAE-A17-12-08-02

Il est proposé par Foresterie, avec l'appui d'Études internationales et langues modernes.

Que Guy-Aume Descôteaux et Simon Hénault soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 8 décembre 2017.

Aucune demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidence

On vous rappelle de fermer le son de vos appareils électroniques. Est-ce qu'il y a des observateurs et observatrices dans la salle ?

Gabrielle Ferland
Lény Painchaud
Isabelle (*Inaudible*)
Maxime Fortin

Présidence

Est-ce qu'il y a des médias dans la salle ?

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée effectue la lecture du projet d'ordre du jour.

Sciences et génie

On aimerait ajouter en point 4, le point minute de silence polytechnique.

Présidence

Est-ce que ça va à tout le monde si on l'ajoute à l'ajoute à l'amiable ?

Modification adoptée à l'amiable.

Résolution CAE-A17-12-08-03

Il est proposé par Sciences sociales, avec l'appui de Génie civil.

Que l'ordre du jour de la séance du 17 novembre 2017 soit adopté tel que modifié.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Le PV vous a été envoyé avec la convocation, comme à l'habitude, on est ici pour des modifications majeures, pour les mineures, vous pouvez m'écrire.

Résolution CAE-A17-12-08-04

Il est proposé par Génie mécanique, avec l'appui d'Informatique et génie logiciel :

Que le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2017 soit adopté.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

5. Suites données aux résolutions antérieures

Génie informatique et électrique

Comme vous avez pu le voir dans le groupe caucus, j'ai publié un document par rapport à ma présentation pour les élections 2017, je vous invite à le lire et à prendre connaissance de mes excuses.

Histoire

Est-ce que ça serait possible de lire ? Je n'ai pas d'ordinateur.

Présidence

On est dans un point suites données aux résolutions antérieures, je ne comprends pas très bien, mais j'aurais tendance à le permettre.

Vice-présidence aux affaires institutionnelles

Étant donné que ce n'est pas relié, on proposerait peut-être de lire à la fin ou à la pause.

Histoire

C'est correct.

6.1. Rapports – Officières et officiers

Présidence

Vous avez reçu les rapports des officiers et des offiçières avec l'avis de convocation, est-ce qu'il y a des questions ?

Vice-président aux Affaires internes

De prime à bord, je sais que plusieurs associations m'ont posé la question dans le dernier mois. Je rencontre plusieurs associations à chaque mois, ça me fait plaisir de toujours vous rencontrer. J'ai tendance souvent à rencontrer les associations facultaires quand il y en a ou les associations qui ont un bon aperçu de l'avis dans la faculté pour avoir un aperçu de comment ça va sur le terrain. N'hésitez jamais si vous avez des questions sur la CADEUL, si votre exécutif n'est pas tant au courant de ce que la CADEUL fait, si vous vous posez des questions sur la façon dont on travaille, nos mandats, etc. N'hésitez jamais à me contacter, ça va toujours me faire plaisir, c'est un de mes mandats principaux et je suis toujours disponible pour vous rencontrer. Si jamais vous avez des questions reliées à des enjeux plus spécifiques, par exemple pédagogiques ou financiers, etc., n'hésitez pas à me le dire en me contactant, ça va me faire plaisir d'amener la personne responsable avec moi.

Sciences sociales

Bonjour, félicitations à tous et toutes d'être venus en période d'examen. J'ai une question par rapport au rapport de l'APÉTUL, bien le mémoire qui a été déposé il n'y a pas si longtemps. Je sais aussi que la CADEUL a déposé un mémoire de ce type-là, je voulais savoir pourquoi vous n'avez pas fait un rapport conjointement ?

Président

Premièrement, le mémoire de l'APÉTUL cause vraiment plus large que simplement la condition étudiante à l'Université Laval. Nous, dans notre avis, on a décidé de se concentrer sur la condition des parents étudiants à l'Université Laval et qu'est-ce que l'université pourrait faire pour les parents étudiants. Ceci dit, l'APÉTUL s'est penchée sur tout ce qui est gouvernement, ce que le gouvernement pouvait faire pour les parents étudiants, tout ce qui est société civile, etc. Donc, ils couvraient vraiment plus large et on a constaté que leur mémoire fait de mémoire 163 pages, alors que le nôtre fait 22 pages. On a décidé de faire deux mémoires séparés. Premièrement parce qu'au début, lorsqu'on avait des discussions avec eux, on n'avait pas nécessairement les mêmes chiffres par rapport aux enjeux, les mêmes constats par rapport aux enjeux. Même si eux, ils ont une expérience terrain pour les parents étudiants, on a décidé de faire nos propres sondages et nos propres enquêtes et il y a eu énormément de répondants d'ailleurs, pour voir si ça pouvait s'arrimer avec les revendications de l'APÉTUL et au final c'est le cas.

Philosophie

Je ne sais pas si ça rentre dans le prochain point, mais on avait des interrogations face à la rencontre de M. Rouette-Filet avec Simon Terres. Je voulais savoir c'est de quoi vous avez parlé si c'est possible et etc.

Président

Avant la fin du référendum, il fallait quand même que je m'assois avec le président de l'UEQ pour savoir qu'est-ce qu'il allait arriver si le référendum passait ou ne passait pas. Des discussions pré fin référendum de un pour planifier les communications de fin de référendum si jamais parce que ça se planifie à l'avance si jamais le référendum était gagné par le oui, est-ce qu'on enlignait nos communications et s'il était perdu, qu'est-ce qui advenait de nos relations. Outre ce que nos instances allaient nous dire de faire, qu'est-ce qui advenait de nos relations au final, est-ce qu'on allait encore être bienvenu autour de la table alors qu'on serait encore que des observateurs, des choses comme ça. C'est des questions qui étaient nécessaires de régler avant d'avoir le résultat.

Études internationales et langues modernes

Pour donner suite, c'était quoi un peu les conclusions de la rencontre ?

Président

Les conclusions avant de savoir les résultats, il m'a expliqué le processus d'affiliation advenant le cas où ça passait. Évidemment, on avait décidé de faire des communiqués de presse commun si ça

passait. Si ça passait pas, ils ne faisaient pas partie de nos communications évidemment. Puis, au niveau des relations, on s'est entendus pour dire que de notre côté, on allait quand même recommander à ce qu'on continue d'avoir une collaboration au niveau nationale parce que ce serait un petit peu étrange de s'isoler après ça même si au niveau personnel, aux niveaux des individus, c'est peut-être un petit plus difficile parce que c'est un référendum qui n'a pas passé, au niveau de l'intérêt des organisations et des étudiants en général, on s'est dit que c'était dans l'intérêt de tout le monde qu'on continue à travailler ensemble.

Études internationales et langues modernes

Ma question est pour Vanessa principalement, mais d'autres personnes aussi. C'est concernant les rencontres avec le SSP, ça disait suivi, est-ce que c'est par rapport aux événements sur le campus ou un enjeu en particulier ?

Vice-présidente aux Affaires socioculturelles

Je pense que la question s'adresse à moi. Toutes les rencontres avec le SSP c'est les rencontres hebdomadaires en suivi des événements facultaires qui se produisent le jeudi. Il y a un peu de changement au SSP, on a un nouvel interlocuteur, il y a aussi un nouveau directeur au SSP, donc si ta question concerne un peu les problématiques qu'on veut régler avec le SSP, et bien on voit qu'il y a des changements, on attend encore de voir les résultats de ces changements-là.

Histoire

Question pour Samuel, au sujet d'UTILE et du centre de la vie étudiante. Qu'est-ce qui est sorti de cette rencontre ?

Président

Si ça ne vous dérange pas, je vous direrais vers Vanessa, c'était elle l'actrice principale de cette rencontre.

Vice-présidente aux Finances et au développement

C'est sûr que c'est un des premiers projets immobiliers de la confédération. C'est d'aller chercher plus de connaissances pour amener le projet de manière plus crédible face à l'administration. Ensuite, je vous dirais que c'était principalement ça, une rencontre exploratoire pour nous permettre d'avoir ces compétences-là face à l'administration comme je le mentionnais. Par rapport au centre de la vie étudiante, je ne sais pas si vous avez des questions par rapport à l'évolution du projet ?

Histoire

C'est surtout au sujet de l'UTILE.

Vice-présidente aux Finances et au développement

En fait, c'est que dans les rencontres précédentes, comme je l'avais mentionné dans un caucus précédemment, l'administration a envisagé de développer un projet de résidence conjointement, et encore là ce n'est pas déterminé, il n'y a rien de conclu. Donc, on veut être assez outillé pour aller dans le sens où on veut des résidences, qui seraient le plus abordable possible pour les étudiants et étudiantes et ça c'est la mission principale des gens de l'UTILE. Principalement, c'est vraiment en lien avec le dossier des logements étudiants.

Président

L'UTILE nous a aussi offert leur expertise au niveau du développement immobilier. C'est quand même des experts en termes de développement de bâtiments, ce qu'ils font déjà à Concordia, à Montréal. L'UTILE pour que tout le monde soit au courant c'est l'Unité de travail pour l'implantation de logements étudiants qui travaille entre autres sur des projets de résidences à Concordia, de résidences en coopératives, gérées par les étudiants.

Sciences sociales

Comment avance le centre de la vie étudiante, qu'est-ce qui a été déterminé à date, quel est l'état du dossier ?

Vice-présidente aux Finances et au développement

Ma réponse s'en allait vers ça, donc notre objectif c'est d'envoyer d'ici la fin de session une lettre préliminaire à l'administration parce qu'on veut définir le partenariat clairement avec le vice-rectorat à l'administration d'ici la fin de notre mandat pour éviter que les valeurs de base qui sont dans ce projet se perdent au fil du temps et des exécutifs. Parallèlement à ça, il y a des consultations qui vont débiter en janvier prochain. La mise en place de design participatif, comme des plateformes Internet avec les designs proposés pour que tout le monde puisse participer à l'élaboration des designs de cet immeuble. Aussi dans la session d'hiver 2018, j'aimerais mettre en place un comité d'étude du projet avec des étudiants également. Je suis ouverte comme je le mentionne à chaque caucus à toutes suggestions et commentaires pour ce qui a trait aux consultations pour aller chercher le plus grand nombre de commentaires du membre individuel et du membre associatif. Aussi, pour tout commentaire qui est relatif à l'élaboration du projet en soi.

Philosophie

Ça va être beaucoup en lien, ça a été en partie répondu. Il y a un sondage qui est vaguement évoqué, que tu as évoqué à l'instant, qui va être envoyé en janvier, ça va être quoi l'impact de ce sondage-là ? Ça va être quoi son impact, est-ce que les recommandations vont être suivies à la lettre, est-ce que c'est simplement dans le but de consultation ? Également on se demandait, pendant le référendum il y avait la promotion qui était autour de ça, qui parlait de brûlerie, de projet incubateur, est-ce que c'est toujours là ? Parce que si c'est le cas, Philosophie a plusieurs recommandations qu'on pourrait communiquer. C'est des questions un peu vagues, car je ne sais pas où est le projet.

Vice-présidente aux Finances et au développement

C'est des éléments qui figuraient dans la question référendaire, on peut même se rencontrer pour entendre vos commentaires par rapport à ces micros projets dans le projet du centre de la vie étudiante. D'autre part pour le sondage, l'objectif c'est que le projet reflète nos intérêts, les intérêts de l'ensemble de la communauté universitaire lavalloise. On ne fera pas le sondage pour rien, c'est vraiment pour savoir ce que les gens veulent dans ce bâtiment-là. Je ne peux pas répondre plus précisément, car il n'est encore fait et on n'a pas encore les réponses.

Affaires internationales et langues modernes

Concernant la rencontre sur monPortail, est-ce qu'on a des détails de ce qu'on veut transférer de capsule à monPortail ?

Vice-présidente aux Finances et au développement

C'est plus Mme Gaucher qui va pouvoir répondre.

Vice-présidente à l'Enseignement et à la recherche

Sabrina et moi avons participé à une rencontre de consultation dans le cadre de la réforme de monPortail. En fait, ils voulaient nous poser des questions sur la façon dont serait organisée la partie informations personnelles, donc ça portait tout simplement sur ça.

Sciences sociales

J'aimerais savoir où est-ce qu'on en est rendus pour le dossier du LPU ?

Président

Premièrement, il y a une rencontre de prévue cette semaine pour faire avancer le projet. Il n'y a pas énormément d'avancement plus qu'à la dernière séance du caucus. Je dirais que les avancements c'est qu'avec l'AELIÉS, on s'est penchés un peu plus sur, parce qu'on avait des choses à livrer pour la rencontre de cette semaine, par exemple des calendriers d'implantation, des calendriers de à quel

moment il faut avoir un projet final pour que le projet soit implanté à l'automne 2019, mettons qu'on vise l'implantation à l'automne 2019. Il fallait que nous et l'AELIÉS on précise selon nos instances et nos délais de fonctionnement à quelle date il fallait avoir un projet final. Sinon, c'est pas mal ça, on travaille tous sur des trucs différents. Les gros avancements c'est que maintenant il y a un calendrier de travail et on suit ce calendrier.

Philosophie

En fait, pour rebondir sur la question de ma collègue, concernant le CVE, concernant le sondage, est-ce que les questions qui vont en découler, est-ce qu'il va y avoir un comité qui vont élaborer les questions ? Parce que ça va orienter un peu ce qui va en sortir. Je voulais juste savoir plus spécifiquement ce que ça va donner.

Vice-présidente aux Finances et au développement

Oui, c'est une excellente question. En fait, les questions sont déjà préparées, elles ne sont pas terminées, on a demandé des conseils à des gens spécialisés dans les sondages pour être sûr qu'il n'y a pas de biais au travers des questions et des réponses qui seront obtenues grâce au sondage. C'est quand même quelque chose qu'on avait en tête.

Philosophie

Question dans un tout ordre idée, qui s'adresse au vice-président aux Affaires internes qui a travaillé sur le Comité de mise en œuvre de l'engagement étudiant au courant du dernier mois. On s'interrogeait juste s'il était possible d'avoir une mise à jour sur ce comité et pourquoi il était en arrêt depuis un an comme c'est spécifié et c'est quoi ses projets à l'avenir.

Vice-président aux Affaires internes

Le but du comité était, c'est un projet de l'Université Laval à la base en collaboration avec la CADEUL et l'AELIÉS. Le but était de réfléchir sur comment favoriser et valoriser l'engagement étudiant à l'Université Laval et quelles sont les mesures à mettre en place pour y arriver. C'est un comité sur lequel il y a beaucoup d'acteurs autour de la table, ce qui veut dire que les choses avancent lentement malheureusement. Comme c'est un comité qui dépend de l'Université Laval à la base, la session d'hiver dernier, il a été mis sur pause avec la grève. Ensuite, il y a eu l'élection au rectorat et la session d'automne, le nouveau rectorat avait mis le projet sur pause en attendant de faire sa planification stratégique. Donc, c'est pour ça qu'on vient de faire une première rencontre parce que le nouveau rectorat a seulement émis des commentaires sur ce projet-là. Qui somme toute sont : on continue à aller de l'avant, car c'est un projet qui fait du sens. Donc c'est pas mal là qu'on est rendus et comme je le disais dans la description de ce projet, les deux choses qu'on met de l'avant du côté de l'engagement étudiant, c'est un formulaire unique de demande de subvention pour les projets étudiants. C'est-à-dire qu'un projet étudiant aurait juste à remplir un seul formulaire, et ce formulaire serait transmis à toutes les unités administratives et associations étudiantes concernées, ce qui va économiser énormément de temps et de copier-coller pour ceux qui ont déjà fait des demandes de subvention pour des projets étudiants. L'autre chose c'est un site qui rassemblerait l'ensemble des projets où les personnes pourraient rechercher le domaine dans lequel ils veulent s'impliquer pour voir ce qu'il y a comme comités dans ce domaine. Ce serait un peu une plateforme électronique dans ce sens-là. Comme elle est en construction, je ne sais pas exactement encore comment elle va être tournée, mais c'est les deux projets qu'on pousse beaucoup de notre côté.

Sciences sociales

Mes deux questions d'adressent à M. Simon. Je vois que tu as assisté à la table de concertation en développement durable de l'Université Laval, j'aimerais savoir d'une part qu'est-ce qui a été dit et à quoi doit-on s'attendre et aussi, par rapport au développement durable, la résolution qui visait à bannir les contenants jetables.

Vice-président aux Affaires institutionnelles

Sur les travaux de la table de concertation en DD, ça regroupe plusieurs acteurs comme instance, des représentants de chacune des facultés, des doyens et de toutes les unités de services de l'Université Laval. On nous a présenté lors de cette rencontre-là l'état des lieux sur l'avancement du plan d'action en DD, qui vient à échéance l'an prochain. En ce moment, l'Université s'aligne pour atteindre 75 % de ses cibles. On était à réfléchir sur l'élaboration du prochain plan triennal en développement durable, mais c'était une réflexion très sommaire. Sinon, il a été abordé l'embauche d'une nouvelle ressource au niveau de la consommation alimentaire responsable au niveau du vice-rectorat à l'administration. Par rapport à la résolution qui a été adoptée par le caucus sur les bouteilles d'eau. C'est sûr que l'administration est encore en planification stratégique, elle semble ouverte à solutionner ce problème au niveau du campus. Justement en lien avec la nouvelle ressource qui a été engagée au niveau du vice-rectorat. Le dossier est à suivre et il est sur la bonne voie. On a également nos collègues d'univers Laval qui poursuivent avec leur pétition et on participe également au comité de travail spécifique sur le développement durable de l'Union étudiante du Québec, qui se porte sur la question dans ses travaux.

Sciences sociales

Ma question s'adresse à Annie-Jade, j'aimerais savoir comment avance la CRAIES ?

Vice-présidente aux Affaires externes

Elle avance très bien, il n'y a pas eu de rencontre du comité de travail spécifique depuis octobre. Toutefois, le chargé de projet effectue beaucoup de travail au niveau des représentations politiques. Donc, dernièrement, il y a eu plusieurs articles dans les journaux qui ont été rédigés, notamment avec un témoignage d'une étudiante de l'Université Laval qui est en stage 4. Ensuite, il y a eu Québec solidaire qui a proposé une motion qui a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée nationale pour que le gouvernement se penche sur la question des stages en sciences de de l'éducation. Par la suite, il y a le congrès du Parti libéral du Québec qui a pris une position en faveur de la compensation financière du stage 4 en enseignement. Donc la CRAIES en est rendue pas mal là. Il y a aussi Québec solidaire qui a fait une conférence de presse pour réaffirmer leur position sur la rémunération ou compensation financière des stages, dont ceux en enseignement. À l'interne, les assos continuent de faire des actions pour faire connaître la CRAIES, on est encore à ce stade-ci avec les nouveaux étudiants et tout. La prochaine rencontre du comité de travail spécifique est prévue pour le mois de janvier.

Sciences sociales

Toujours par rapport à la CRAIES, juste une petite curiosité, à quoi ressemble la structure de la CRAIES ?

Vice-présidente aux Affaires externes

C'est une question assez générale, je ne sais pas si ça va répondre à ta question, mais aux rencontres du comité de travail spécifique, il y a toutes les associations étudiantes du Québec qui désirent se joindre à la CRAIES qui représentent les assos en enseignement. Par exemple, ici on a sept associations qui représentent des programmes en enseignement. Ensuite, ceux qui ont des associations étudiantes de campus sont invités à les accompagner pour leur apporter un soutien, notamment au niveau des déplacements et de toute la logistique. C'est vraiment une participation volontaire, donc les assos peuvent quitter et réintégrer la table à tout moment, selon ce qu'elles désirent et l'intérêt de leurs membres. Il y a un chargé de projet qui s'occupe de coordonner les rencontres, de s'assurer que la documentation est bien, qui a un suivi fait par rapport à ça et voilà.

Ajouts et retraits

Vice-présidente aux Affaires externes

Je ne suis pas allée à l'événement à Montréal le 6 décembre pour la commémoration de la tragédie de la Polytechnique et le 10 décembre prochain, je vais participer au comité de travail spécifique sur la santé psychologique de l'Union étudiante du Québec.

Vice-présidente à l'Enseignement et à la recherche

Dimanche, je serai également présente via Skype au CPS sur la santé psychologique de l'Union étudiante du Québec.

Président

Le 6 décembre, j'ai eu une rencontre téléphonique avec le président du MAGE-UQAC, qui est l'association de Chicoutimi et le 7 décembre, j'ai eu une rencontre avec le personnel administratif de la faculté des Lettres et des sciences humaines et la présidente de l'ABEILL pour traiter d'un dossier qui les concerne.

Vice-président aux Affaires institutionnelles

Aucune modification.

Vice-président aux Affaires internes

Le 5 décembre je n'ai pas pu aller au basketball de l'AESS pour finir, ce n'est pas faute de ne pas avoir eu l'intention d'y aller, c'est au PEPS qu'on m'a bloqué parce que j'étais à temps partiel et le 7 décembre, j'ai été au midi CRAIES.

Vice-présidente aux Affaires socioculturelles

Le 30 novembre, j'ai présidé l'AG spéciale de l'ASSETAR.

Vice-présidente aux Finances et au développement

Le 7 décembre je ne suis pas allée au déjeuner réseautage du SPLA.

Chimie

C'est pour Annie-Jade et Ève par rapport au CTS sur la santé psychologique. Si je ne me trompe pas, ça va être la première rencontre de ce comité de travail spécifique là, est-ce que vous pouvez juste nous en parler un peu plus, de leurs objectifs, etc.

Vice-présidente aux Affaires externes

Le comité de travail spécifique, comme les autres comités de travail spécifique de l'UEQ, c'est un comité créé à la demande des associations membres de l'UEQ pour traiter d'un sujet en particulier, dans ce cas-ci, c'est la santé psychologique. Un des objectifs clairs qui est dans les orientations de l'Union étudiante du Québec c'est de faire une étude panquébécoise sur la santé psychologique des étudiants dans les différentes universités du Québec. Ça, c'est un des objectifs clairs qui a été établi. Pour le reste, ça va être à voir dimanche à la rencontre c'est quoi les autres objectifs, mais je sais que ça constitue le principal et ça va demander beaucoup de travail à la chargée de projet qui va s'occuper de rédiger le questionnaire et s'assurer qu'il y a une diffusion dans toutes les universités du Québec.

6.2. Rapports – Comité exécutif

Vice-présidente aux Affaires externes

Alors on a reçu un message du gouvernement du Canada qui s'adresse à tous les étudiants et on a cru que ça pourrait vous intéresser. En fait, c'est qu'ils font une consultation. Le secrétariat du conseil du trésor du Canada fait une consultation pour le plan du Canada pour un gouvernement ouvert 2018-2020. Ils viennent à l'Université Laval spécialement parce qu'ils voulaient entendre l'opinion des étudiants. La consultation aura lieu le 14 décembre prochain, à 8 h 30 le matin, au pavillon Félix-Antoine Savard. Je vais mettre toutes les informations sur le groupe caucus. Si vous n'êtes pas disponibles, ils font une consultation grand public en fin de journée, vers 15 h 30. Je vais vous mettre un lien pour mieux comprendre la logistique de la planification sur le plan du Canada, puis voilà !

6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL

Vice-présidente à l'Enseignement et à la recherche

La table des affaires pédagogiques se réunit toujours une semaine avant les caucus. Dans cette séance nous avons discuté de reconnaissance des acquis, que ce soit scolaire ou extra-scolaire, ainsi que de l'exclusion de programme, de la probation puis les accommodements pour ceux et celles qui sont en situation de handicap.

Vice-président aux Affaires institutionnelles

Comme on va en prendre l'habitude, le rapport du dernier CA qui était le 19 novembre dernier. Il y a eu à part les points usuels, les mêmes rapports auxquels vous avez droit ici, il y a eu élection d'un administrateur de la faculté d'Architecture, aménagement, arts et design. On est très content de l'accueillir. Également un nouvel administrateur de la faculté des sciences sociales. Il y a eu élection sur la vacance de poste au niveau d'un superviseur de dépouillement pour le scrutin qui devait avoir lieu la semaine suivante, le dépouillement du référendum. Sinon au point finances, évidemment les discussions sont sous huis clos, mais il y a eu discussions autour du nouveau de budget de l'agenda et ainsi qu'au niveau du marché du livre usagé et de Lexya.

Vice-présidente aux Finances et au développement

On parle de points sous huis clos, mais tout le monde peut venir me rencontrer au bureau pour avoir des détails sans problème.

6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université Laval

Vice-présidente à l'Enseignement et à la recherche

De mon côté, au niveau du conseil universitaire, il y a eu deux projets de maîtrise adoptés. Je vous en avais déjà discuté puisque ça passe en commission des études en amont. Pour ce qui est de la commission des études, on se penche sur l'internationalisation des études. Tout ce qui les intrants, les extrants, nous vers l'étranger, les étudiants et étudiantes qui viennent ici faire une session ou un parcours complet. On veut se pencher sur la question des études et son internationalisation.

Vice-présidente aux affaires socioculturelles

La commission des affaires étudiantes s'est réunie dans les derniers mois. Je vous rappelle que le mandat, c'est de traiter de l'expérience étudiante de A à Z. De l'arrivée de l'étudiant jusqu'au marché du travail. C'est un gros mandat, on a défini un plan de travail pour remplir au mieux ce mandat. La commission des affaires étudiantes a décidé de commencer par la fin, donc l'arrivée sur le marché du travail et c'est ce dont on a traité. On a discuté des compétences transversales, surtout aux cycles supérieurs dans la dernière rencontre.

Vice-président aux Affaires institutionnelles

On attend Mme Caroline Aubry pour faire rapport du conseil d'administration de l'Université Laval, on la fera passer un peu plus tard en séance si vous n'y voyez pas d'objection.

Présidence

Ça va à tout le monde ? Excellent.

6.5. Référendum

Vice-président aux Affaires institutionnelles

Donc, l'objectif du point est de faire état sommairement du déroulement du référendum du côté de la direction. Je vais articuler ça en trois phases. La phase de la campagne, du scrutin et les résultats. En résumé, au niveau de la campagne, les deux comités partisans étaient formés dès le départ. Au niveau de la direction référendaire, il y a eu traitements de 19 plaintes au total durant ces semaines-là. Somme toute, les activités des comités partisans se sont bien déroulés, il y a eu quelques écarts, mais rien de majeur. La direction référendaire a fait état de cette situation à travers deux avis publics vers la fin de la campagne. Il y a eu aussi deux débats qui ont été généralement appréciés par la communauté étudiante, ainsi que par la direction de référendum qui l'a fait savoir à travers ses communications. Au niveau de la période de scrutin, il n'y a eu aucun accroc majeur au niveau de la plateforme de vote électronique de l'Université Laval. C'est sûr qu'il y a toujours quelques problèmes techniques, des étudiants qui ont de la difficulté à se connecter, mais généralement ils essaient sur d'autres plateformes et ça fonctionne. Durant toute cette semaine, j'étais en contact étroit avec la direction des services aux étudiants et le bureau des services web pour m'assurer que la plateforme était fiable et ils m'en ont donné l'assurance totale. Retour sur les résultats, le CA s'est réuni pour entériner les résultats sur l'heure du midi le 28 novembre. Le dépouillement a eu lieu en matinée avec les superviseurs, les représentants des comités et la direction référendaire. L'option du oui récoltait 3 243 voix, l'option du non, 3 927, 693 abstentions et 54 bulletins rejetés. Il y a également une procédure de vote papier qui avait été instaurée et une personne s'est prévalu de ce mode de fonctionnement-là, au bureau de la CADEUL.

Informatique et génie logiciel

Pour les bulletins rejetés, ils ont été rejetés pour quelles raisons ?

Vice-président aux Affaires institutionnelles

La manière dont on a procédé pour créer la liste électorale c'est qu'on a croisé deux listes dont celle de la direction des services aux étudiants et du service des finances pour s'assurer que tous les gens sur la liste sur laquelle on allait trier les votants soient ceux qui paient leur cotisation CADEUL, donc qui sont membres. L'accès à la plateforme était légèrement plus large, c'est la liste de la direction des services aux étudiants qui gère ces accès-là. Il y a des gens qui sont parfois inscrits au deuxième cycle en programme principal, mais qui ont des cours de premier cycle. À ce moment-là, ces gens ne paient pas automatiquement la cotisation CADEUL, essentiellement, ce sont des cas comme ça qui ont été rejetés lors du dépouillement.

Science et assurances

Les plaintes c'était par rapport à quoi, est-ce que c'était des thèmes généraux ?

Vice-président aux Affaires institutionnelles

Sans rentrer dans les détails, les comités partisans font état de comportements l'un et l'autre. Il y a une certaine co-surveillance qui s'instaure entre les comités. Le rapport du directeur de référendum, lorsqu'il sera publié, fera état de l'essentiel de ces plaintes-là.

Président

Alors maintenant, c'est pour l'interprétation des résultats. Qu'est-ce qui va advenir de la CADEUL au plan national ? Le référendum c'est clair, il n'est pas passé, il n'y a pas d'affiliation à l'Union étudiante du Québec. Maintenant, qu'est-ce qui arrive pour la CADEUL ? Essentiellement on continue de faire la même chose au niveau national. C'est-à-dire assister aux instances en tant qu'observateur lorsqu'on y est invités. On continue de faire nos propres représentations. Qu'est-ce qu'il peut y avoir de nouveau, c'est sûr et certain qu'à la vue de ces résultats-là, on se roule les manches et on continue. Il va falloir réfléchir à de nouvelles manières de faire de la représentation c'est sûr. Je n'aurai pas dû prendre de Redbull avant la séance. C'est sûr qu'il va falloir réfléchir à de nouvelles manières de faire notre représentation, surtout pour essayer de prendre plus de place au niveau du

gouvernement. On peut aussi penser à comment est-ce qu'on va réussir à prendre plus notre place au niveau de la ville de Québec parce qu'on a le potentiel d'avoir une énorme place dans la ville de Québec et je pense qu'on peut à tout de moins se diriger dans cette lignée-là. Maintenant aussi, il y a des constats, bon taux de participation, un peu plus de 25 %. Étant donné l'ampleur de la mobilisation, on s'y en attendait un tout petit peu, mais c'est quand même remarquable de voir qu'il y a autant de gens qui se sont intéressés à des enjeux étudiants, on sait que c'est souvent assez difficile. Sinon, on a entendu beaucoup de choses dans les derniers mois et je tenais à mettre des choses au clair. On entend souvent «Là, allez-vous faire un autre référendum dans deux ans ?». Honnêtement, la raison pour laquelle il y a eu un deuxième référendum en deux ans cette fois-ci, c'est parce que le référendum d'il y a deux ans a été annulé. Il n'y a personne de sain d'esprit qui va faire deux référendums en deux ans si le premier référendum n'a pas été annulé. Ce référendum-ci est passé, il y a eu lieu, il n'a pas passé, c'est fait, il n'y a personne de sain d'esprit qui va ramener la question avant quatre cinq ans, ça ne soit vois pas. À moins que le contexte politique au Québec change complètement, qu'il y aille des énormes mobilisations et que peut-être que quelqu'un trouve que la question est pertinente à poser. Ça ne peut pas arriver qu'il y ai un référendum de un, en dedans de deux ans, et ce serait difficile d'y penser en haut de quatre cinq ans, si vous voulez notre humble avis et notre humble connaissance de l'histoire du mouvement étudiant. Voilà.

Sciences politiques

Bonjour tout le monde, comme vous le savez, j'ai envoyé dans le groupe une proposition, dont j'ai envoyé à M. Hénault, mais tout d'abord avant de lire la proposition, j'aimerais féliciter tout le monde qui s'est mobilisé, que ce soit du côté du oui ou du côté du non, c'est des choses très difficiles, ça fait une grosse période et je pense que ça mérite des félicitations. Aussi, je voudrais féliciter M. Hénault comme VP institutionnelles, qui je suis sûre à travailler beaucoup dans cette période-là, donc félicitations à tous. Maintenant ma proposition, je vais vous la lire et l'expliquer donc :

Considérant que les étudiants et les étudiantes ont voté avec un taux de participation relativement élevé de 25 %.

Considérant que la souveraineté politique des étudiants et des étudiantes doit être entendue et respectée suite à ce référendum.

Considérant que les membres associatifs ont engagé la CADEUL dans deux processus référendaires en moins de deux ans dans le cadre de son agenda politique, donc 2015 et 2017, et ceux-ci ont engendré des coûts non négligeables.

Considérant que la CADEUL se doit de défendre les droits et intérêts de ses membres, ainsi que leur volonté exprimée démocratiquement.

Considérant que la CADEUL jouie d'une autonomie locale puissante et efficace.

Considérant que l'Union étudiante du Québec est une organisation jeune et sujet à des changements.

Que la CADEUL s'engage à respecter un moratoire de cinq ans concernant la question de son affiliation à l'Union étudiante du Québec et que la CADEUL ne tienne plus de nouveau référendum d'affiliation à l'Union étudiante du Québec après cette date sans en tenir le mandat préalable d'une assemblée générale spéciale prévue à cet effet.

Sciences politiques

Donc je vous explique, comme dit M. le Président justement, Samuel en tant que tel, il disait qu'il n'y allait sûrement pas avoir de référendum avant cinq ans, ce que je propose c'est que moratoire, pour ceux qui ne savent pas c'est quoi c'est de suspendre la question référendaire pendant cinq ans, puis après cinq ans si les gens veulent revenir sur ce sujet, ou dans ce référendum, il va devoir avoir une assemblée générale spéciale pour que ce soit les étudiants qui puissent aller sur la place, puis voter s'ils veulent remettre la question sur la table. Pourquoi j'ai demandé en tant que tel l'assemblée spéciale, c'est justement que j'ai trouvé que comme plusieurs l'ont critiqué et se sont doutés la session dernière quand le référendum a été remis sur la table, ça a été dans un caucus. Ça a été dans un caucus avec des exécutants, des externes qui plusieurs ne représentent pas l'ensemble des étudiants, alors que s'il y a une assemblée générale spéciale, tous les étudiants s'impliquent et y vont, ça va beaucoup mieux représenter en tant que tel l'assemblée générale. Je suis ouverte à tout si besoin puis c'est ça.

Présidence

Juste une précision avant de demander s'il y a un appui. La proposition est à la limite du recevable, car ça change des éléments de fonctionnement de la CADEUL. Je vais l'accepter, néanmoins, il faut que les gens soient au courant que le caucus peut absolument revenir sur cette décision-là, à n'importe quel moment au cours des prochains cinq ans ou pour la suite. Ce n'est pas possible par ce processus d'engager les décisions du caucus subséquents, d'enlever des pouvoirs aux gens qui seront là dans les cinq prochaines années. Juste préciser pour le fonctionnement, en termes d'effet de performativité de cette proposition-là, si jamais c'est adopté, ce n'est absolument pas possible de modifier le pouvoir du caucus.

Avec l'appui de Sociologie.

Sciences et génie

Sciences et génie pense que premièrement la période de moratoire est beaucoup trop longue et que ça met des bâtons dans les roues à la démocratie étudiante et aux besoins des étudiants s'il y a éventuellement une crise. On est toutefois d'accord que cette période a lieu d'être et que c'est représentatif du résultat du référendum, mais qu'elle devrait être diminuée à trois ans. Dans un autre ordre d'idée, on pense que malheureusement, une assemblée générale n'est pas du tout représentative du campus. Les délégués peuvent amener la question à leurs membres, alors qu'une assemblée générale exige que les membres se déplacent sur place pour donner leur opinion. À notre faculté, c'est très difficile à faire. La grande majorité des membres individuels ne seront pas représentés à l'assemblée générale parce qu'ils n'iront juste pas. Je pense que c'est pertinent de laisser la compétence au caucus.

Sciences sociales

Nous on trouve qu'un moratoire c'est juste pour rien dans la mesure où si mettons le gouvernement dit demain matin que tous ceux qui sont dans l'UEQ paient 10 000 \$ de plus par session, ben c'est absurde, mais c'est ça et de deux, par exemple sur les AG, nous on trouve que c'est la chose la plus démocratique et que s'ils sont contre ils ont juste à y aller à l'AG. En ce sens, nous si on avait à voter, on enlèverait la première et on garderait juste la deuxième si c'était nous qui appuyait ça. Je vais compléter un peu et ensuite finir avec une question et vous allez pouvoir nous éclairer là-dessus. Le moratoire de cinq ans, on comprend la lettre, si je comprends bien, ce que ça aurait comme effet, c'est que la CADEUL pour se repositionner par rapport à ça, il faudrait qu'elle adopte une position pour qu'elle puisse en parler. Est-ce que ce serait ça un peu son application ? Est-ce que c'est un peu comme la charte des droits québécois, le gouvernement peut y déroger s'il fait une loi qui dit qui la déroge ?

Présidence

Techniquement en termes de fonctionnement si vous adoptez ça aujourd'hui et que le prochain caucus décide qu'il y a un référendum à la session d'hiver, il y a juste à avoir une résolution

d'adoptée, il n'y a pas besoin de faire une dérogation, ça change le fonctionnement de la CADEUL, les règlements généraux et ça ne fait pas par une simple résolution de caucus. Si c'est adopté, c'est mis comme étant l'avis du caucus, voici l'avis du caucus, il pense que ça devrait se passer de cette façon-là, mais il n'y a pas de procédure spéciale pour revenir sur cette décision-là. Dans la plupart des instances, reconsidérer une position qui a été adoptée, ça se fait aux deux tiers, néanmoins l'ensemble des décisions du caucus se fait aux deux tiers.

Sciences sociales

Aussi pour la deuxième résolution, est-ce que l'assemblée générale a déjà le pouvoir de déclencher un référendum si toutes les procédures sont respectées ?

Vice-président aux Affaires institutionnelles

L'AG oui, elle est souveraine.

Histoire

Comment ça marche exactement la révision et la modification des règlements généraux de la CADEUL ?

Vice-président aux Affaires institutionnelles

C'est un processus qui est d'ailleurs au plan directeur cette année. Il y a généralement un comité qui est formé, c'est sous compétence du conseil d'administration au niveau de la CADEUL les règles internes et puis ce comité se réunit, étudie les propositions et ultimement c'est adopté en conseil d'administration.

Président

Peut-être en précision, dans les règlements généraux, les processus de réforme des règlements généraux, en fait, c'est un comité formé à la fois d'administrateurs et de gens qui proviennent du caucus si je ne me trompe pas. Ultimement, ces modifications sont adoptées en conseil d'administration, mais ça doit être entériné en assemblée générale pour avoir effet.

Chimie

Allo tout le monde, juste pour revenir sur ce qui a été dit, je suis tout à fait d'accord avec Sciences sociales comme quoi adopter un moratoire en se disant on pourra l'enlever s'il y a une situation d'exception, ça ne fait pas vraiment de sens à mes yeux. Je préfère aussi préserver la souveraineté des caucus. On doit justement le voter aux deux tiers même s'il y a une majorité d'associations qui veulent repartir en référendum, même si je trouverais ça ridicule de repartir en référendum dans les prochaines années sur l'UEQ, je veux dire que je pense que c'est le droit du caucus de le faire. Pour ce qui est de l'assemblée générale, je ne suis pas nécessairement d'accord sur le fait que ce n'est pas représentatif comme ça a été mentionné tout à l'heure, mais c'est sûr que si on regarde l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu, en chimie on était deux, peut-être trois à siéger là-bas. Quand je viens siéger ici, je consulte les positions en chimie en conseil exécutif de vingt personnes avant de venir les défendre ici. C'est sûr que pour beaucoup d'associations comme sciences et génie, qui sont moins impliquées, où les gens sont plus distants de la CADEUL, c'est sûr que leurs opinions vont être mieux entendues si c'est leur externe qui va les voir, qui les consulte sans qu'ils aient besoin de se déplacer et de prendre du temps pour aller à une assemblée générale. D'autant plus que j'ai un peu de difficulté d'avoir des procédures différentes pour un référendum en général, tsé on va probablement déclencher un référendum sur le LPU, ça va probablement être ça le prochain si tout va bien, on le souhaite, que dans ce cas-là, on puisse le faire passer en assemblée générale, mais aussi en caucus, j'aurai un peu de la misère à justifier qu'un enjeu soit traité d'une manière différente.

Statistiques et mathématique

Je questionne la légitimité d'une proposition comme ça étant donné qu'il y a déjà un processus pour aller en référendum. Ça va prendre une majorité ou un deux tiers des gens qui demandent une

affiliation à l'UEQ pour qu'ensuite il y ait un référendum, alors je ne vois pas vraiment l'utilité d'une proposition comme ça si c'est pour enlever le fait qu'une majorité puisse penser à vouloir avoir un référendum. Je pense que c'est un peu antidémocratique d'enlever le droit de réfléchir aux prochaines personnes, juste sur le sens de la proposition. Je trouve ça étrange d'enlever ça aux futurs étudiants qu'on souhaite représenter.

Relations industrielles

Est-ce qu'on pourrait traiter la proposition en deux temps, comme on traite le premier point et ensuite le deuxième point ?

Présidence

Oui c'est absolument possible, ça s'appelle une scission. On peut scinder la proposition principale en deux propositions distinctes. Si c'est une proposition de la scinder en deux ça prend un appui, il peut y avoir une discussion, ça prend la majorité simple. Évidemment, si tout le monde est d'accord, ce n'est pas obligé d'être très long tout ce processus-là. Est-ce qu'il y a un appui à la proposition ?

Création et études littéraires appuie

Aucune demande de vote.

La proposition est scindée.

Présidence

On va traiter les deux «que» de manière séparée en commençant par la partie moratoire.

Économique

Si je comprends bien, on ne peut pas parler du deuxième «que» sans avoir traité le premier ?

Présidence

Exactement, si jamais vous voulez parler du deuxième, je vais prendre votre nom en note et je vais revenir à vous.

Sciences infirmières

Je pense qu'on comprend le rôle symbolique du cinq ans, mais M. Rouette-Fiset a quand même mentionné un aspect important justement s'il y avait un changement au niveau de la condition étudiante. On juge que le cinq ans est relativement long parce qu'on parle de déroger plus longtemps que la durée du mandat du gouvernement qui est en place. Je pense qu'il y aurait moyen de réduire ça parce que cinq ans c'est beaucoup trop long et ça l'a un impact sur le reste des étudiants qui ne sont pas présents en ce moment et qui vont subir les répercussions de ça, tant qu'à moi le cinq ans c'est beaucoup trop long.

Création, études littéraires

Je crois qu'au final mettons le cinq ans, ce n'est pas un bâillonnement, mais juste une assurance que même s'il y a une réflexion sur le référendum, une tentative de référendum ne pourra pas être faite avant cinq, si j'ai bien compris, c'est plus ça que ça implique et je crois que c'est quand même une bonne chose parce que mettons M. le président a bien dit qu'on ne saurait pas s'en faire de refaire ça dans deux ans, mais qui sait qui sera à nos places dans deux ans. Sur ce, et c'est pour ça que je trouve que l'idée du cinq ans, et c'est vraiment un chiffre comme celui-là, qui est oui symbolique, mais met une assurance sur le fait que, quitte à en parler, ça n'empêche pas les gens d'en parler, mais avant de faire une procédure officielle de référendum, à faire une attente de cinq ans. On a bien vu justement avec le référendum qui s'est passé, le fait que ça faisait seulement deux ans, ça l'avait apporté aussi beaucoup de points et d'arguments contre le référendum parce qu'on se disait ben voyons pourquoi les gens veulent revoter dans deux ans. Je crois que le cinq ans ça apporte aussi le temps à l'esprit universitaire de souffler de la chose et que également ça va donner

l'occasion à l'UEQ de se modifier et de peut-être changer deux trois choses, entre autres, peut-être rembourser le 15 000 \$ qu'ils nous doivent.

Affaires internationales et langues modernes

Moi je voudrais tout simplement modifier le fait qu'en ce moment on voterait pour une proposition qui serait très symbolique, qui ferait juste dire que la communauté étudiante voudrait qu'un référendum sur l'affiliation ne se passe pas avant cinq ans, mais de tout façon on ne mettrait pas de bâton dans les roues, parce que de toute façon, si quelqu'un dans deux ans a envie de partir en référendum, il pourrait le faire de toute façon.

Philosophie

C'est seulement pour dire que tout a été dit, c'est aussi pour faire une sorte de recontextualisation pour les prochaines personnes qui vont être à notre place. Comme ça a été avancé, le reste sinon ça a été très bien décrit par mes collègues.

Histoire

Rien à ajouter là-dessus.

Administration

Je suis d'accord avec Sciences sociales et je vais vous répéter tout ce qui a été dit. On parle de symbole, mais je pense qu'on a eu le symbole que la CADEUL, les membres ont voté contre. Je pense que de voter un moratoire c'est de porter une mauvaise intention à la CADEUL, je ne pense pas que c'est nécessaire, en plus qu'on peut y revenir en tout temps, je pense qu'on parle pour rien.

Relations industrielles

On voulait vraiment mettre l'accent sur l'aspect économique là-dedans. Le référendum ça coûte de l'argent, et nos membres c'est leurs cotisations. Le cinq ans on est vraiment d'accord parce que ça engendre des coûts et on aimerait ça que l'argent de nos cotisations aillent ailleurs que dans la même question référendaire.

Sciences et génie

J'avais une question pour le président de l'assemblée, est-ce que c'est possible de changer la proposition sous forme de recommandation parce que si ça sert à rien, ce serait le fun que ce soit juste une mise en contexte.

Présidence

C'est toujours possible de changer la proposition, remplacer par exemple le mot s'engage par s'engage à respecter ou recommande ou de faire quelque chose qui ressemble à ça.

Sciences et génie

Je vais faire un amendement, que la CADEUL recommande au prochain caucus un moratoire de trois ans concernant la question de l'affiliation à l'UEQ.

Présidence

Dans le fond, c'est que la CADEUL s'engage à respecter un moratoire de trois ans ? Parfait. Est-ce qu'il y a un appui ?

Traduction appuie.

Chimie

Tout d'abord j'aimerais proposer de scinder l'amendement pour voter la partie recommandation et la partie trois ans séparément, car je crois que c'est deux enjeux différents.

Présidence

Je ne suis pas sûr si techniquement c'est possible, au lieu d'aller vérifier, je vais poser la question à l'assemblée est-ce que ça vous va si on traite ça comme deux amendements séparés, un en arrière de l'autre si tout le monde est d'accord pour être sûr que ce soit clair dans la tête de tout le monde. On va commencer par parler de changer s'engage à respecter par recommande.

Chimie

Et par rapport à ça, Chimie on vient d'en discuter, et on est tout à fait d'accord. Le problème que j'avais avec la proposition c'était que même si ce n'était pas possible d'être contraignant, ça l'avait une formulation qui avait pour but d'être contraignante, d'empêcher un référendum d'affiliation, en le disant comme ça, si dans les prochaines années on débat sur le référendum, on va pouvoir regarder dans les PV et se dire ils sortaient du référendum et se disaient qu'on était peut-être mieux d'attendre. Ça nous engage à rien et c'est plus respectueux de la démocratie étudiante. C'est ce que j'avais à dire.

Philosophie

En fait, on découvre, on s'entend sur le fait que cette proposition est symbolique, quitte à ce que ce soit symbolique, j'inviterais à ce que ce soit symbolique, mais puissamment symbolique. Si c'est symbolique et qu'en plus on recommande, ça perd un peu l'esprit de la proposition qui a été faite non seulement par, bien semble avoir été faite, qui a été rédigée tel que, elle semble être préoccupée de respecter la volonté des étudiants et étudiants qui est ressortie lors du référendum, mais également il y a comme un esprit de préoccupation de fatigue, de préoccupation à ce que c'était un énorme processus, qui a coûté beaucoup, de toutes sortes de façons à la CADEUL, qui a eu des conséquences, qui a eu en tant que processus des conséquences importantes. La proposition n'est pas là uniquement dans un terme de représentation, elle est là pour dire de quoi qui se veut quand même fort, même si elle n'a aucun pouvoir contraignant, donc si on relit la proposition plus tard, je ne suis peut-être pas claire, mais l'esprit de la proposition est plus que les futurs étudiants et étudiants qui vont avoir connaissance de cette proposition symbolique, plus voir que l'impact a été vraiment décommandé, mes phrases n'ont plus de sens je m'excuse, fin de session. Que l'impact n'ait pas été apprécié et je pense que c'est ce qui devrait ressortir un peu plus de la proposition, plus que la volonté de contraindre le caucus, parce qu'on sait que ça n'arrivera pas, donc si on voit juste une recommandation, la symbolique devient faible et il me semble que ce n'était pas fait dans cet objectif-là.

Présidence

J'ai vérifié entre temps et c'est tout à fait correct de scinder la proposition, ce n'était pas si créatif ce qu'on vient de faire.

Statistiques et mathématique

J'aimerais ça remarquer qu'un bac en général ça dure trois ou quatre ans, peut-être plus pour certaines personnes, mais d'ici trois ans, la quasi-totalité des gens qui constituent la CADEUL ne seront juste plus là et ça ne sera plus du tout représentatif que de se garder un moratoire. De toute manière c'est symbolique, en plus ça sert à rien et ça ne représente pas les gens du futur, c'est tout ce que j'avais à dire.

Présidence

Je veux juste préciser qu'on parle précisément de l'amendement de remplacer s'engage à respecter par recommande, donc il faut que ça s'en tienne à ça et ensuite on va revenir sur la suite.

Histoire

Ouais, j'aimerais juste dire que le caucus est là pour discuter, ce n'est jamais inutile de discuter de quelconque proposition que ce soit. Aussi, l'idée de recommander versus s'engager à respecter un moratoire, bon, c'est sûr que malheureusement, comme on vient de s'en rendre compte, le caucus des associations n'a qu'un pouvoir symbolique de recommandations, bien rendu là recommander ou

respecter ou recommander, c'est de la rhétorique. L'idée encore une fois est de dire qu'il y a eu un référendum, dont le résultat a été clair, dont le taux de participation a été élevé pour un référendum de la CADEUL. L'idée c'est de dire que la CADEUL reconnaît que le message a été entendu, c'est pas mal ça le but de la proposition telle qu'elle a été formulée initialement.

Relations industrielles demande le vote.

31 pour
12 contre
8 abstentions

L'amendement est adopté à majorité.

Création et études littéraires

De ce que notre président nous a dit, ça ne se pourrait absolument pas à moins d'un cas spécial qu'on refasse un référendum dans deux ans. Je me demande à quel point ça devrait l'être moins plus dans trois ans. J'aurai plus une question générale selon votre expérience, quel serait le temps recommandé pour ce genre de choses-là. Je crois que la proposition n'a pas le but de mettre des bâtons dans les roues, mais c'est de ne pas tomber dans la même dynamique qu'on a eu en raison du faible écart entre les deux derniers référendums.

Sciences politiques

Je peux comprendre que je suis allée un peu loin avec cinq. Mais c'était vraiment parce que dans... J'aimerais vraiment ça ajouter quelque chose à ce que Relations industrielles a dit, c'est pas juste une question de ne pas vouloir faire un référendum dans une période de cinq ans, mais c'est aussi très symbolique et c'est aussi par respect pour la vie étudiante et d'avoir la même forme de campagne, qui a été assez difficile et quand même lourde psychologiquement et émotionnellement et peu importe. C'était vraiment une question symbolique. Mon but c'est n'est pas de vous enlever du pouvoir, ce n'est vraiment pas ça, mon but c'était pas ça non plus, mais tout c'est tout simplement qu'on peut en discuter, on a le droit d'en discuter et par principe pour les étudiants, pour le résultat qu'il y a eu, de juste mettre ça en moratoire de cinq ans. Comme dit Chimie, je pense que trois ans ça peut suffir.

Histoire

Au sujet des associations nationales et des référendums, je lance une approximation, je me suis quand même penché sur l'histoire des associations nationales, ça dure en moyenne 20-25 ans chacune. Ça commence par émerger, puis ça finit par mourir au bout de 20 ans en moyenne. Qu'on parle des fédérations étudiantes FECQ FEUQ, quand on parle de l'ASSÉ, de l'ANEQ, de l'UEQ, d'ailleurs on peut faire des prédictions. Puis, là-dessus cinq ans ça semble un délai assez raisonnable parce que généralement, c'est très cyclique le mouvement étudiant là-dessus. Puis, l'idée du cinq ans aussi c'est que oui, un bac ça dure minimalement trois ans, mais il y a beaucoup de personnes qui vont prendre moins de cours par session pour travailler et certains bacs durent quatre ans, il y a des personnes qui changent de programme des fois au milieu de leur parcours. Rendu là, trois ou cinq, bon c'est deux ans d'écart, mais aussi encore une fois pour rebondir sur ce que Sciences politiques a dit, effectivement, j'en sais quelque chose, un référendum c'est très lourd à porter et puis, en plus des frais financiers que ça engage, ça ça l'a été assez répété je ne reviendrai pas là-dessus, mais c'est ça le poids psychologique, la tension que ça l'amène sur le campus et pour les gens qui s'en mêlent. Juste en deux ans, il y a des personnes qui ont vécu deux fois ce même débat aussi enflammé à chaque fois et cinq ans me semble un délai plus raisonnable que trois ans.

Président

C'est vraiment difficile de faire les prescriptions quant au temps qu'il faut attendre pour faire un référendum, parce que tout ça dépend du contexte, dépend des mentalités des étudiants dans le temps. Effectivement, c'est dur à dire maintenant si dans trois ans les gens vont se dire, ça va

dépendre des mentalités, c'est dur de dire si les gens dans trois ans vont vouloir en faire un parce qu'il faut garder en tête qu'on ne fait pas des référendums pour le fun. Tu ne fais pas des référendums à l'infini jusqu'à temps que t'espères que ça passe. Il y a une espèce de t'es conscient que ça n'a pas passé il y a trois ans. Si ça n'a pas passé il y a trois ans, bien ça ne passera pas. Tu n'en fais pas pour le fun des référendums, il faut garder ça en tête aussi et s'écarter ça de l'esprit qu'il va y avoir des référendums à l'infini jusqu'à ce que ça passe.

Sciences biomédicales

Oui en fait moi c'est pour rebondir sur ce qui a été dit par statistiques il me semble du fait que par exemple si on prend cette décision maintenant, ça ne va plus affecter les étudiants dans le futur. Déjà histoire a donné des raisons valides, mais il me semblait que la proposition il y avait quand même possibilité de convoquer une AG ou quoi que ce soit. En fait, si les étudiants venaient à s'en préoccuper, il y a des façons de pouvoir revenir sur cette proposition, je ne comprends pas pourquoi on ne devrait pas voter de moratoire, ce n'est pas comme si ça bloquait tellement les possibilités dans le futur.

Affaires internationales et langues modernes

Si on prend les mots de notre président, instinctivement lui, il pensait que ça ne devrait pas avoir lieu d'être avant quatre cinq ans, à moins qu'il y ait un changement drastique dans le contexte. Le but de cinq ans est de justement je pense qu'on laisse un changement de génération et qu'une fois qu'il soit fait, qu'ils aient un message clair, que la population étudiante avait été considérée et qu'on ne considérerait pas qu'il soit nécessaire d'être consulté avant un certain temps.

Agriculture, alimentation et consommation

Je pense qui faut comprendre une chose. Le contexte n'est plus le même. Au retour du dernier référendum, c'était un référendum annulé pour une certaine raison. Là, le référendum a été accepté, donc on n'est plus dans le même contexte, l'autre avait été annulé, on pouvait peut-être se décider d'en faire un autre parce que la décision n'était plus bonne, mais là, la décision a été acceptée. Je pense qu'il n'y a personne d'assez fou pour faire un référendum l'année prochaine parce que la décision a été acceptée de façon claire. Je pense que de se mettre un chiffre par pur symbolisme, tsé déjà là trois ans, il y a beaucoup de gens qui vont changer sur le campus. Je resterai avec le trois ans, encore là, c'est dans une question de symbolique.

Sociologie

Justement, depuis tantôt on parle de comment c'est symbolique, de comment il va peut-être ne pas en avoir, mais justement j'aimerais rappeler que ça reste symbolique. Le fait que ce soit trois ans ou cinq ans, ça ne changera rien. J'ai l'impression que les gens sont beaucoup sur le trois ou cinq ans, mais ça reste fondamentalement une proposition symbolique. Le cinq ans, c'est quelque chose, c'est pour s'assurer qu'il y aille un renouveau dans la génération après. Ça reste symbolique, en tout cas, c'est ça.

Philosophie

C'est sûr que dans les considérants on dit que l'UEQ peut évoluer et justement, on a l'impression que c'est très symbolique, mais le cinq ans c'est une bonne chose parce que ça montre que le caucus d'une certaine façon respecte la décision des étudiants et leur dignité par le fait même. Il y a une peur malgré le résultat, que le caucus décide de refaire un nouveau référendum, ça montre notre appui à cette décision et montrer notre solidarité face à eux et qu'on aille un respect de leur souveraineté.

Sciences infirmières

Je vais vraiment y aller brièvement parce que je pense qu'on a fait le tour de la question. C'est quoi la grosse différence entre le trois et le cinq ans, ce n'est pas nécessairement sur le débat de l'affiliation avec l'UEQ, mais c'est plus sur le fait de qui sommes-nous en ce moment pour être capable d'imposer une décision souveraine sur les prochains membres qui vont nous représenter au

caucus. Je pense que là en ce moment, on est capables de penser à nous, mais de déroger de cinq et d'aller chercher cette décision et de l'imposer sur les prochains membres qui vont être là. Je trouverais ça un peu ordinaire et anti-démocratique. Dans ma tête, trois ans c'est la moyenne du bac qui reste pour l'ensemble du monde qui sont ici et après ça les gens qui vont être sur le prochain caucus, je pense qu'ils vont avoir assez de tête pour juger si le débat de l'affiliation est encore pertinent. Rendu là, c'est pour ça qu'un trois ans est beaucoup plus symbolique et ça n'impose pas de décision, car eux aussi sont capable de prendre ce genre de décisions.

Sociologie

Je vais revenir sur ce qu'il a été dit sur le fait que l'UEQ peut changer. C'est vrai que l'UEQ peut changer, mais moi je pense qu'il est intéressant sur le cinq ans c'est que je trouve qu'il y a plus de chances qu'il y ait des changements significatifs dans l'UEQ en cinq ans qu'en trois ans, moi je ne vois pas l'utilité de changer le chiffre, parce que c'est symbolique et les futurs étudiants peuvent le changer et revenir sur notre décision.

Création, études littéraires

J'ai l'impression vraiment qu'on se répète un peu. Le fait justement que ce soit symbolique, ça veut dire qu'on n'impose rien officiellement. On dit de respecter un moratoire, mais comme on l'a dit tout à l'heure à plusieurs reprises, même si on l'adopte, le caucus peut décider d'en faire un pareil. Le pourquoi le cinq ans, oui on peut dire qu'on impose une décision antidémocratique, mais on peut voir ça aussi à l'inverse. Je trouve que rendu là, surtout dans le contexte où c'est un pouvoir qui rendu là, je pense que le cinq ans est plus important que le trois ans sur le terme que ça respecte l'idée de ce qui a été voté dernièrement, beaucoup plus que trois ans. Le fait même de réduire à trois ans, je trouve que ça manque de respect pour ce qui a été voté en ce moment.

Géographie

Je vais être assez bref, je veux juste dire que maintenant, considérant que l'amendement se lit considérant que le caucus recommande un moratoire de 3 ans ou 5 ans, je n'ai pas l'impression qu'on impose une décision aux futurs étudiants qui seront là dans trois ou cinq ans, de garder ça à cinq ans, comme c'est juste une recommandation, je ne vois pas en quoi ce serait mal.

Chimie

En effet, une recommandation c'est ça, mais je veux juste rappeler que je suis ici pour représenter des étudiants d'un bac de trois ans, qui dans trois ans ne seront plus étudiants à l'Université Laval et j'ai bien de la difficulté à recommander aux futurs étudiants de mon bac d'imposer un moratoire sur cet enjeu. Je ne suis pas là pour représenter ces gens-là, je suis là pour représenter les trois cohortes qui sont là en ce moment. Dans trois ans, à ce moment-là, ce sera à l'externe de Chimie de décider si on veut un référendum ou non et je pense que c'est pas ma job en tant que représentant qui sera parti dans trois de recommander d'agir d'une telle façon.

Philosophie

Oui, très rapidement parce que le sujet est bien creusé. Juste dire qu'on peut avoir un malaise légitime à recommander hypothétiquement aux étudiants et étudiantes qui vont arriver dans plus de trois de ne pas s'affilier à l'UEQ en caucus. On peut sentir un malaise légitime par rapport à ça, mais il ne faut pas oublier non plus que par contre, quand on réduit, on recommande aux étudiants et aux étudiantes qui sont là présentement, qui vont être encore là dans cinq ans, qu'on revienne sur leur décision référendaire. De dire que ça va dans les deux sens, dire qu'on peut se préoccuper pour les étudiants qui vont arriver et les étudiants qui ne seront pas partis.

Relations industrielles demande le vote.

23 pour

16 contre

14 abstentions

L'amendement est adopté à majorité.

Présidence

Ça nous amène sur une nouvelle principale qui se lit : Que le caucus recommande un moratoire de trois ans concernant la question de son affiliation à l'Union étudiante du Québec.

Économique

J'essaie juste de, est-ce qu'on est rendus à la deuxième principale ?

Présidence

Non. Quand on va arriver, je vais dire Économique en premier.

Relations industrielles demande le vote.

Résolution CAE-A17-12-08-05

Il est proposé par Science politique, avec l'appui de Sociologie :

Que le Caucus des associations étudiantes recommande un moratoire de trois ans concernant la question de son affiliation à l'Union étudiante du Québec.

Relations industrielles demande le vote.

39 pour

1 contre

13 abstentions

La proposition est adoptée à majorité.

Présidence

La proposition adoptée à majorité. Ça nous amène donc sur la deuxième principale : Que la CADEUL ne tienne plus de référendum d'affiliation à l'Union étudiante du Québec après cette date sans obtenir le mandat d'une assemblée générale spéciale réunie à cet effet.

Économique

Bonjour, de ce que j'ai lu de la proposition, on nous dit que la CADEUL ne peut pas tenir de nouveau référendum après le moratoire qu'on vient de voter. Personnellement, je trouve ça profondément anti-démocratique d'empêcher que la voix des étudiants soit représentée au sens où pour demander une assemblée générale spéciale, ça prend une pétition de 500 membres de la CADEUL, ce qui est quand même significatif. Je trouve que si on arrive dans un contexte politique spécifique qui exige un coordonnement massif des étudiants et qu'il y a assez d'étudiants qui se mobilisent pour ça, ce serait très important de les écouter malgré le dit moratoire. Sur ce, je proposerais un amendement, qui serait plutôt que de mettre après cette date, je mettrais d'ici cette date.

Sciences sociales appuie.

Sciences sociales

Mon intervention est exactement la même, on appuie cette proposition-là. On trouve que c'est un processus démocratique de laisser le pouvoir aux AG.

Présidence

Juste préciser qu'on est sur un amendement pour remplacer le «après cette date» par «d'ici cette date.»

Histoire

C'est semi sur l'amendement semi sur la principale. De toute façon, la première principale qu'on avait adoptée c'est déjà purement symbolique. Je pense que le 500 signatures va démontrer qu'il y a une mobilisation. Je veux juste encourager à adopter la principale parce qu'une AGA, non seulement par le processus de collecte de signatures, ça implique qu'il y a un véritable effort auprès de la communauté étudiante. Encore une fois, en AG spéciale, n'importe quel membre individuel peut venir et AGA, ce serait le seul sujet de l'AGA, toute la durée serait utilisée pour discuter de la pertinence ou non du nouveau référendum.

Présidence

Je vais néanmoins vous demander de vous limiter aux interventions sur l'amendement.

Chimie

En fait, en Chimie, on discute en ce moment d'un ensemble de propositions qui a pour but de limiter l'écoeurantité aigüe que les gens ont sur les référendums d'affiliation à l'UEQ et moi ici ce que je vois, c'est une proposition qui va faire en sorte qu'on va achaler les gens pour 500 signatures et ensuite achaler les gens pour une AGA pour ensuite achaler les gens pour un référendum. Je ne vois vraiment pas comment cette mesure-là vous nous aider contre le fait que les gens se sentent écoeurés. On va juste empirer le problème qu'on a en ce moment.

Communication publique

Juste pour être sûr, en faisant d'ici, on n'a plus besoin d'un AGA pour pouvoir faire un référendum ?

Présidence

Comme je l'ai expliqué au début de la discussion, dans tous les cas, ça ne change rien au pouvoir du Caucus. Si le Caucus décide pendant ce référendum, il peut décider de tenir un référendum. L'amendement vient préciser que c'est à l'intérieur du moratoire.

Histoire

J'aimerais ajouter un sous-amendement, ce serait pour ajouter d'ici et après cette date. Parce que sinon, si on garde seulement l'amendement tel qu'il est, l'AGA s'appliquera que sur un période de trois, où de l'aveu de tout le monde, c'est très peu probable qu'il arrive un nouveau référendum. L'idée de l'AGA, c'est d'avoir une réflexion générale sur l'affiliation à l'UEQ, donc j'ajouterais et après.

Présidence

Je vais refuser votre sous-amendement. À mon avis, le sous-amendement vient clairement ramener l'esprit de la proposition principale. D'habitude un sous-amendement, il faut que ce soit très très très précis, ça vient corriger un amendement. Ça change assez le sens de l'amendement pour que je le refuse. Vous pouvez le battre et faire une proposition de l'ajouter après.

Histoire

Question de procédure, mais si l'amendement est adopté, est-ce que je peux après ça en déposer un autre pour ajouter et après ?

Présidence

Dans ce cas-là, je vais l'accepter comme un deuxième amendement qui est valide même si ça peut ramener pour la principale, ça va être assez différent pour le faire.

Affaires internationales et langues modernes

En fait, je pense que ce qu'Histoire essaie de faire, mais ne réussit pas à travers les procédures, c'est de faire en sorte qu'après le moratoire, on n'ait pas le choix de passer à travers une AGA. Il y aurait une reformulation nécessaire pour qu'on fasse ça, au lieu de juste dire et après. Ici, on a besoin de refaire une formulation.

Psychologie

En fait, c'est plus une question parce que je ne suis pas sûre de comprendre. Est-ce que la principale par rapport à l'amendement, est-ce que si jamais les membres voudraient rassembler 500 signatures pour pouvoir faire une AGA, ça ne serait pas acceptée selon la principale ?

Présidence

Je ne suis pas sûr de comprendre votre question.

Psychologie

Je me demandais si la différence entre les deux, est-ce que ce serait qu'une AGA ne serait pas possible durant les trois ans de moratoire ?

Présidence

Une AG est toujours possible.

Aucune demande de vote

Adoptée à l'unanimité.

Histoire

C'est un autre amendement, ce serait pour que la proposition se lise désormais comme suit. Que la CADEUL ne tienne plus de nouveau référendum d'affiliation... Est-ce que je peux demander un temps de rédaction en fait ?

Présidence

Oui, je pense que ça va être préférable.

Histoire

Que le caucus des associations étudiantes recommande que la CADEUL ne tienne plus de nouveau référendum d'affiliation à l'UEQ sans obtenir le mandat préalable d'une assemblée générale spéciale réunie à cet effet.

Présidence

L'amendement vient un peu ramener les termes de la principale. Néanmoins, étant donné qu'il y a des questions de temporalité, je vais continuer à l'accepter.

Philosophie

En fait, considérant le fait que ce n'est pas contraignant. Le fait qu'on suggère cette chose-là, j'ai l'impression que ça va encourager les gens à la démocratie au sens étymologique du terme, dans le sens que ça soit le, cette poire-là soit dans les mains des étudiants. On fait juste suggérer, parce que selon son sens étymologique, le pouvoir devrait être, la démocratie devrait être plus dans les mains qui sont sujets à ça et non dans la représentation. C'est juste une suggestion qui me semble très intéressante.

Foresterie et environnement

Je commence à trouver qu'on jase sur des mots sur une proposition symbolique qui ne changera rien. On l'a tous dit que ça peut changer n'importe quand. Est-ce qu'on peut avancer, parce que ça fait une heure qu'on jase de ça et ça n'avance pas tellement l'ordre du jour.

Géographie demande le vote.

18 pour

25 contre

12 absents

Présidence

L'amendement est battu à majorité. Ça nous amène au rôle de la principale.

Sciences et génie

Oui, je tiens juste à répéter que de mettre des barrières à atteindre le truc le plus démocratique qu'on peut faire, soit le référendum, c'est un peu dédémocratiser la CADEUL. De faire un appel à tous les membres où ce n'est pas tous les membres qui peuvent assister à une assemblée générale puisqu'en effet, il y a des cours pendant les AG. Je pense que ce n'est pas un appel démocratique aux membres, alors qu'un référendum l'est complètement.

Administration

Oui, premièrement, je pensais que le caucus c'était justement ça, que nous les externes on représente nos facultés, nos membres ce qu'ils veulent. Logiquement, je pense que c'est normal que ça passe par ici, parce que ça représente plus de monde naturellement. Dans mon cas, c'est 3 500 étudiants en administration qui en AG ont fait un vote et je représente ces membres-ci. C'est tout à fait logique qu'on le fasse en caucus, sinon c'est quoi le but du caucus ? Oui c'est de discuter, de s'informer et de parler, mais c'est une décision qui nous revient et qui est naturelle

Vice-président aux Affaires institutionnelles

Simplement en précision sur les éléments à la fois de la politique référendaire. Au niveau des pouvoirs du caucus des associations, ça l'a été abordé tantôt. C'est évident que les pouvoirs du caucus restent entiers et ce par les RG de la CADEUL et il y a l'article 2 de la politique référendaire qui spécifie que le processus de consultation populaire débute dès l'adoption d'une résolution à cet effet par le CA ou lors d'un AG annuelle ou spéciale et dans l'usage quand le caucus des associations adoptait un mandat qui allait dans l'esprit d'un référendum, le CA s'en saisit et débute le processus référendaire. C'est pour bien mettre ça au clair qu'il n'y a rien dans nos règlements généraux qui ne change.

Philosophie

Oui, c'est vrai qu'on a parlé beaucoup de, on semble amener que l'AGS n'est pas un processus démocratique et je pense que ça vient d'une considération qui est peut-être variable de la démocratie. Au sens où on comprend qu'il y a des problèmes logistiques à la tenue d'une AGS, sauf que cette proposition qui va avoir une valeur de recommandation, va recommander qu'on consulte les membres directement, qu'on ne passe pas par un palier. L'idée d'un palier ça m'amènerait une autre critique qui a été fait par rapport à ce processus-là qui est que le caucus est aussi une instance démocratique. C'est certain que je siègerais pas ici si ce n'étais pas le cas, ce serait un eu absurde, mais il faut savoir qu'aux AG, ce n'est pas tous les étudiants et étudiantes qui voient leur proposition acceptée et ce n'est pas tous les étudiants qui peuvent se présenter aux AG de faculté, il y a donc le même problème au niveau des facultés qu'avec l'AGS et l'AGS a un palier de moins à un franchir, qui n'est pas par le caucus. Ça va peut-être aussi aller chercher des étudiants qui n'auraient peut-être pas participé. Il y avait quand même un nombre significatif d'étudiant qui n'était pas au courant du référendum qui avait lieu. Donc je pense que l'AGS a une vertu d'information qui est importante. Avoir l'AGS n'enlève pas le fait d'avoir un référendum. Ce qui ne veut pas dire que c'est cette AGS qui va choisir le résultat de l'affiliation.

Histoire

Encore une fois, j'ai plusieurs choses à dire. Le référendum, oui ça l'a des vertus démocratiques dans le sens que tout le monde est consulté, mais le problème c'est que le référendum, ce que ça amène, c'est que tu peux répondre oui ou non. Ça ne permet pas de nuances, c'est à prendre ou à laisser, mais il n'y a pas de discussion plus possible sur le fond et la nuance. On dirait qu'il y a beaucoup de gens qui semblent dire que tout va bien à la CADEUL, tous les RG sont parfaits, mais le problème c'est que pendant le référendum, et je dis ça de la part du comité du non, il y a beaucoup de gens qui ont remis en cause, il y a eu beaucoup de critiques sur le processus, sur comment ça nous est tombé dessus. À ce sujet, ce serait intéressant de s'assurer qu'il y ait une véritable

implication du plus de monde possible par rapport à la question. Le caucus a bien des vertus, mais pour une question aussi controversée, je pense que c'est mieux de repasser par une AGS pour permettre une véritable discussion, plutôt qu'une question préalable balancée en tout début plutôt qu'une véritable discussion.

Sciences sociales

Simplement souligner notre conception, cette proposition-là complète en quelque sorte la première. La CADEUL respecte le résultat du référendum, mais au cas où des membres se mobilisent pour traiter de la question, on leur permet et on leur reconnaît ce droit, je pense que c'est démocratique et d'ailleurs, j'aimerais réagir sur une intervention que j'ai entendue. Ça semble découler d'une conception différente de la nôtre des AG, mais on dit que le caucus est suffisamment représentatif. Hélas, le caucus a quand même adopté une position aux deux tiers pour que la CADEUL s'affilie à l'UEQ, tandis que le référendum nous démontre que les membres ne veulent pas s'affilier. Il y a une certaine distorsion et je pense que d'aller chercher l'implication individuelle des membres c'est assez démocratique.

Sciences infirmières

Je me questionnais sur la pertinence de l'AG parce qu'on le voit avec les AG de la CADEUL, la présentation de budget, on a de la misère à atteindre le quorum. Ça indique déjà qu'avec la participation des étudiants, avec une AG, c'est plus ou moins homogène. Votre collègue de philosophie a aussi mentionné qu'il y avait des problèmes de logistique, on ne peut pas rejoindre l'ensemble des étudiants, déjà là c'est un problème. Je pense que le fait qu'on passe par le caucus de la CADEUL n'empêche pas ses membres externes de donner l'information à leurs membres pour qu'ils soient au courant du processus et qu'ils participent à l'AG, mais selon moi, ce serait complètement d'enlever les droits de représentation de la CADEUL sur ce genre d'événement là. Tant qu'à moi l'AG brime la capacité à avoir le plus de représentativité possible et ça on l'a vu avec les AG qui se sont passées avant.

Informatique et génie logiciel

Comme on l'a dit en début de séance, cette proposition n'a aucun impact réel sur les procédures du caucus. Donc, je me sentirais mal à l'aise d'adopter quelque chose qui n'est représentatif de ce qui est écrit. Ce serait comme adopter quelque chose qui donne l'impression qu'on ne peut pas faire quelque chose qu'on sait tous qu'on peut la faire. C'est malhonnête avec nos membres. On est contre la proposition.

Chimie

En fait, j'aimerais revenir sur le point des AG et exprimer mon désaccord avec certaines personnes qui ont semblé dire que les AG n'étaient pas représentatives. À mon avis, je suis quand même contre cette proposition, mais je ne considère pas que c'est un problème qu'on puisse convoquer un référendum par AG et je ne voudrais pas qu'on change ça et j'ai aucun problème à ce que cette structure-là soit en place. Ce que je considère c'est que le caucus lui aussi est représentatif. Il y a des différences dans la façon de faire la représentativité, mais je pense qu'il faut reconnaître le fait que et l'AG et le caucus sont deux instances qui représentent bien l'opinion des étudiants et qui peuvent aboutir à des conclusions intéressantes.

Relations industrielles

Ce serait un petit mot pour dire que nous en Relations industrielles on était particulièrement intéressés par rapport à l'AG spéciale. Ça nous rappelait un peu la formation d'un syndicat, où dans une entreprise, les salariés doivent signer et donner 2 \$ pour montrer que ce n'est pas un truc à la va vite. Si les gens sont bien intéressés à signer pour la création d'une AG spéciale, nous on était très à l'aise par rapport à ça. On l'a dit tantôt, mais on va le répéter, un référendum ça l'engendre beaucoup de coûts, une assemblée générale, t'as juste à payer la pizza.

Agriculture, alimentation et consommation

Moi c'est ça, j'appuie ce que Sciences infirmières a dit, mais je pense à l'AG qu'il y a eu pour la CADEUL, on devait être quatre ou cinq de ma faculté. C'est un problème qu'on a déjà traité je pense en CASP. Nous autres en agriculture, bien la faculté, c'est pas toujours facile d'encourager les membres à aller dans les AG et encore plus à sortir du pavillon. Pour moi un caucus où chaque bac est représenté de façon claire, avec un vote, comparé à un AG où l'on ne sait pas comment les bacs et l'opinion des gens vont être représentés, moi je préfère que cette décision soit prise en caucus plutôt qu'en AG.

Vice-président aux Affaires internes

Il y a deux choses que j'ai entendues que je veux rectifier, qui sont importantes à rectifier. J'ai entendu qui si on n'adoptait pas cette position-là, l'AG n'aurait pas le droit de prendre une décision de prendre un référendum. L'AG a déjà le droit de prendre la décision de faire un référendum comme l'a dit tantôt M. Hénault. Puis, j'ai entendu aussi que le caucus avait voté en faveur de l'UEQ, mais que les membres ont voté contre. Le caucus a voté en faveur d'un référendum, il y a beaucoup d'associations qui n'avaient pas de position qui ont voté pour le référendum et je pense que c'est le droit des associations, sans avoir de position sur le sujet, de vouloir consulter les membres pour savoir quelle est leur position.

Création, études littéraires

Comme Chimie l'a dit, ça encourage à une manœuvre pour encourager les étudiants avant de leur demander s'ils sont d'accord ou contre. De leur demander, est-ce que vous voulez en parler. Je sais qu'il y a un problème d'implication présent dans beaucoup de facultés, pas juste deux trois. Le fait qu'ils se présentent, s'il y a des gens qui se montrent, s'il y a un intérêt qui se montre, ça va mériter d'être discuté. Dans le cas contraire, ça montre peut-être une désinformation qui va avoir sur le sujet. Ça va montrer aussi que les gens n'ont peut-être pas d'intérêt. Je crois qu'impliquer les étudiants, je ne comprends pas la logique de dire que les consulter est moins démocratique que ne pas les consulter. C'est sûr qu'il n'y aura jamais tout le monde en AG.

Statistiques et mathématiques

Ce serait pour inviter les gens du caucus à garder en tête les pouvoirs qu'on a en ce moment, qui est somme toute limiter par rapport aux RG de la CADEUL de se rappeler aussi que la proposition qu'on a adoptée, c'est que la CADEUL s'affilie, mais qui a été en fait logiquement équivalente à un référendum. Bien qu'on ait voté pour que la CADEUL s'affilie, c'était très clair à ce que ce soit équivalent à un référendum et en tout cas, dans nos associations, qu'il n'y avait pas de conflit avec ça. Finalement la proposition d'aujourd'hui est relativement logiquement équivalente à il ne se passe pas grand-chose de plus qu'avant. S.V.P. à l'avenir, quand on fait des propositions, de s'assurer que c'est bien cohérent d'en parler et que ce n'est pas juste une discussion pour une discussion.

Génie logiciel

Comme M. De Dorlodot l'a bien dit, la tenue du référendum, la demande de tenue du référendum par le deux tiers n'était pas parce que le deux tiers était en faveur de l'affiliation, c'était parce qu'il jugeait pertinent d'amener la question aux membres. Le caucus a voté aux deux tiers pour l'affiliation à l'UEQ, c'est ça. Les résultats du référendum sont clairs, mais ne sont pas complètement dévastateur, la question était pertinente à poser. Génie logicielle est en défaveur de la proposition principale.

Finances et assurances

Je demande la question préalable.

Présidence

S'il vous plaît Histoire, je vais vous demander de rester poli.

Histoire

Excusez-moi.

37 pour
10 contre

Présidence

La question préalable est adoptée.

15 pour
30 contre
8 abstentions

Présidence

La proposition est battue à majorité.

Histoire

Encore une fois, je trouve ça curieux que les gens vantent tous les mérites du caucus et demandent la question préalable alors qu'on discute d'une question. C'est beau pour la cohérence, excellent.

Sciences et génie

Question de finir le point sur une bonne note, je voudrais d'abord remercier Sciences politiques pour les remerciements au début du point. J'aimerais apporter de quoi de plus formel. Considérant que les exécutants et les exécutantes de la CADEUL ont travaillé avec acharnement pendant la période référendaire tout en respectant le mandat leur étant confié. Sciences et génie souhaite amener une motion de félicitations au comité exécutif de la CADEUL.

Avec l'appui de Biologie.

Sociologie

J'aimerais aussi qu'on puisse ajouter de féliciter les deux camps qui ont participé, pas juste les gens de l'exécutif.

Présidence

On peut faire une autre motion, ça va être plus simple dans ce cas-ci si vous le souhaitez.

Histoire

Je veux dire tant qu'à féliciter, c'est juste normal que l'exécutif ait participé, c'est juste normal les comités partisans. C'est un peu *useless* des motions de félicitations comme ça.

Sciences infirmières

Je pense que la CADEUL a fait preuve de bonne foi quand ils sont revenus sur l'amendement sur comment l'exécutif pouvait s'impliquer au niveau du référendum. Ils sont revenus nous voir pour nous demander des précisions pour être sûrs que ça ne dérogeait pas de leur rôle, moi je pense que c'est pour ça qu'on devrait les féliciter. Ils ont reçu aussi beaucoup d'attaques personnelles, d'attaques par rapport à leur rôle, à la légitimité du processus et on l'a vu avec les plaintes, peu importe les groupes, il y en a eu. Je pense que la CADEUL s'est gardé un droit de neutralité dans leur fonction exécutive.

Sciences et génie

Je comprends qu'il y en a qui sont peut-être déçus du processus référendaire, mais je pense qu'au final, même si c'est leur, en tant qu'humain, il ne faut pas juste les basher quand on n'est pas contents, faut aussi les féliciter quand on l'est.

Philosophie

Évidemment, on reconnaît le travail énorme qui a été fait pour le référendum. Il serait, je veux prévenir d'avance que je ne veux pas que ce que j'amène soit perçu comme une attaque personnelle contre les exécutants et exécutantes de la CADEUL. En fait, c'est juste que pour ce qui est de la motion de félicitations, Philosophie se garde quelques réserves, premièrement ça l'a été amené par mon collègue d'Histoire que c'est l'ordre naturel des choses que l'exécutif qui a un mandat d'organiser un référendum, organise un référendum. Par la suite, on a parlé du fait qu'ils sont venus nous consulter sur le fait d'exprimer leur opinion ou pas, il y a eu beaucoup de débats dans les derniers caucus que je ne souhaite pas ramener, mais je souhaite juste rappeler que vu qu'il y a eu beaucoup de débats, il faut prendre en considération que la façon dont ça s'est déroulé n'a pas fait l'unanimité. Ça s'est déroulé, le but n'est pas de blâmer ou de mettre de l'huile sur le feu, mais ça ne fait pas l'unanimité et tant qu'à ce que le caucus soit une instance démocratique, qu'il prenne en considération le fait qu'il y avait plusieurs réserves.

Résolution CAE-A17-12-08-06

Il est proposé par Science et génie, avec l'appui de Biologie :

Que le Caucus des associations étudiantes félicite le comité exécutif de la CADEUL pour leur travail durant la période référendaire.

Histoire demande le vote.

37 pour

5 contre

10 abstentions

La proposition est adoptée à majorité.

Présidence

La proposition est adoptée à majorité.

Sciences sociales

Mon intervention s'inscrit dans la perspective où il y aura un comité de travail sur la politique référendaire. On a constaté que le dernier référendum a été relativement houleux du côté du caucus, il y a eu beaucoup de débats, beaucoup de temps investi et beaucoup de frustrations. Nous on va réitérer notre position comme quoi on considère que l'exécutif se devrait d'être neutre quand il tient un référendum. D'ailleurs, on voudrait attirer l'attention sur certains impacts perçus lors du dernier référendum. On constate que ça menait l'exécutif dans une position assez particulière. Quand l'ensemble des exécutants et des exécutantes se positionnent pour un des deux camps et que les membres de la CADEUL votent à majorité contre leur position. Ça les place dans une position qu'on considère assez fâcheuse, car ils se doivent de représenter ses membres, ce qui selon nous devrait être évité dans la mesure du possible. Simplement garder ça en tête lors de la révision de la politique référendaire. Cela étant dit, on considère que la CADEUL a respecté son mandat tel qu'émis par le caucus.

Agriculture, alimentation et consommation

Je vais faire une courte intervention là-dessus et je ne pensais pas revenir là-dessus. J'ai pris la peine, j'ai rencontré dernièrement le directeur institutionnel de l'UPA et je lui ai justement posé cette question-là par rapport aux exécutants et à la neutralité. Lui m'a répondu que si ça avait été les personnes qui leur ont donné la permission, c'est complètement légitime et lui, je ne veux pas qu'on en fasse un débat, sauf que moi, je suis complètement dans cet accord-là. Simplement que j'étais curieux et je suis allé chercher l'information d'une autre organisation qui est très grosse et qui fonctionne très bien.

Sciences et génie

Je trouve ça intéressant cette intervention-là. Je veux juste se rappeler que le caucus avait donné le go à la CADEUL d'aller en référendum. Ce go-là fait en sorte que la CADEUL a eu un projet de référendum, je pense que si on veut s'assurer qu'il ne soit pas en porte-à-faux, il faut juste s'assurer d'une position claire pour ne pas que les gens soient frustrés.

Chimie

J'avais l'intention de vous en parler peut-être plus en janvier, mais j'ai eu des discussions avec mes amis de Sciences sociales et on a parlé de faire un sous-comité pour faire un mémoire du caucus regroupant les recommandations qu'on a par rapport à la réforme de la politique référendaire. C'est d'avoir un endroit pour regrouper ce que les gens pensent, le produit aurait probablement des oppositions à l'intérieur, mais on l'assumerait. On n'a rien de prévu de structuré pour l'instant, mais j'invite les gens à nous faire signe lorsque ce sera sur pied.

Histoire

Ouais, bon, j'avais pris mon intervention au sujet de la position qui a été voté au caucus et c'est curieux, quand ça nous avait été amené au mois de juin, le président de la CADEUL nous avait dit que c'était dans une optique de clarifier les choses. Effectivement, ça l'a clarifié les choses, mais dans une optique de diminuer les tensions, ça n'a absolument pas diminuer les tensions. D'un point de vue de l'objectif, ça a été un échec d'adopter une résolution comme ça, est-ce que ça a vraiment diminué la tension entre les deux camps, je pense que bien au contraire.

Président

Là-dessus, bien brièvement, pour avoir été à votre place il y a deux ans, lors du référendum de 2015, les tensions étaient vraiment vraiment moins pires qu'il y a deux ans. Ce n'était pas comparable et je considère qu'à ce compte ci, peu importe si cette résolution-là a eu un effet sur le climat ou pas, on a réussi cette année à garder un relatif climat sain et je pense qu'on peut être bien fier.

Affaires internationales et langues modernes

Malheureusement, on n'est pas dans un monde où on peut aller voir dans les autres univers si on avait passé la proposition différemment, si ça l'aurait mieux été. Par contre, je ne veux pas mettre des mots dans la bouche de mon collègue de Sciences sociales, mais ce qu'il essayait de dire, c'est que selon ses observations, il considèrait que ce serait peut-être mieux si la prochaine fois, ce serait mieux que ce soit pas comme ça, mais qu'il considère que c'est légitime.

Sciences sociales

Merci à mon collègue de l'ABEILL, mais je vais rebondir sur son intervention étant donné que je pense que ça réduit notre intervention. On vous aime les exécutants de la CADEUL, vous êtes super bon, c'était légitime ce que vous avez fait, mais ce qu'on voulait dire c'était que ce serait peut-être mieux sur le plan éthique à long terme que l'exécutif ne se mette pas dans une position où les membres peuvent voter contre ce qu'ils pensent. C'est dans une perspective de faire quelque chose, de rendre la CADEUL un peu plus proche de ses membres, de renforcer la confiance pour qu'à terme, elle fonctionne mieux.

Président

J'aimerais terminer en réaffirmant que le référendum est fait et qu'on continue de vouloir travailler avec vous, à vouloir travailler avec tout le monde, peu importe vos dossiers, ça va nous faire plaisir.

Rapport du Conseil d'administration de l'Université Laval

Caroline Aubry

Bonjour, le dernier CA était le 29 novembre dernier. En rafale, nous avons reçu les rapports issus du CA, comité exécutif, comité des ressources humaines et comité des investissements, des immobilisations et des ressources institutionnelles par rapport à ce dernier comité-là, il y a eu

l'adoption d'une nouvelle politique sur les activités d'approvisionnement et la gestion des contrats. C'est quand même majeur. Plutôt que de procéder seulement avec le coût lié à un contrat, l'université va procéder par un processus de gestion des risques. Ce ne sera pas juste le montant. Puis cette nouvelle façon de faire là, qui est vraiment innovante, les autres universités ne fonctionnent pas comme ça, a été saluée par le conseil du trésor. Il y aura un retour sur cette nouvelle application, mais ça regarde bien. Vous serez contents d'entendre qu'on a ouvert un nouveau compte de banque, c'est le genre de choses qu'on fait en CA... On a aussi eu un suivi budgétaire en fonction des prévisions de septembre. Je ne peux vous dire beaucoup, vous comprendrez pourquoi, mais je peux tout de même dire que ça va bien. Sinon, il y a eu une mise à jour économique du Québec il n'y a pas longtemps. Il y a un membre du CA qui a posé une question à avoir combien d'argent l'université allait recevoir avec cette mise à jour-là. C'est encore très flou, on n'a pas eu de communication claire du gouvernement à ce sujet-là. On nous disait que ce serait quelque part entre 500 \$ et 600 000 \$, donc ce n'est pas super clair. On va recevoir un peu d'argent, mais on ne sait pas combien. Par rapport à la planification stratégique de l'Université Laval, comme vous le savez il y a un processus de consultation qui est en cours pendant tout l'automne qui vise l'adoption d'un plan stratégique pour les cinq prochaines années. On a reçu un rapport d'avancement des consultations. Les consultations de la communauté universitaire des acteurs externes qui sont liés à l'université. L'administration s'est dite très satisfaite de la consultation, ils ont eu beaucoup de commentaires positifs de la part de la communauté comme quoi les gens étaient heureux. Le comité de la planification stratégique est présentement en cours de rédaction du projet de plan stratégique, on va avoir des nouvelles au retour des vacances et le CA va avoir une séance extraordinaire pour discuter du plan stratégique. Il y a eu un nouveau vice-doyen en médecine, un nouveau directeur du département en sciences animales, vice-doyenne à la recherche en sciences sociales, vice-doyenne aux études en sciences sociales aussi, directeur du département en relation industrielles, directeur du département des sciences du bois et de la forêt. Ça fait pas mal le tour.

Chimie

On sait qu'on a eu tout un référendum, ça a été tout une épopée. Il y a eu deux comités partisans formés, qui ont eu certains dérapages à certains moments, mais dans l'ensemble ont quand même fait leur job, c'est-à-dire faire savoir leur point de vue. C'est des étudiants qui se mobilisent sur ce en quoi ils croient. Même si on n'est pas toujours d'accord, c'est important d'avoir une communauté étudiante impliquée. Je propose une motion de félicitations pour les comités partisans.

Résolution CAE-A17-12-08-07

Il est proposé par Chimie, avec l'appui d'Histoire :

Que le Caucus des associations étudiantes félicite les comités partisans.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

PAUSE

Présidence

On m'a avisé que pour le point FEMUL, on a quelqu'un qui voudrait nous présenter quelque chose. Comme ça faisait longtemps que cette personne attend, si ça va à tout le monde, pourrait la laisser présenter.

Florence Bisson

Bonjour tout le monde, merci de me recevoir. Je m'appelle Florence et je suis responsable aux relations aux membres à la FÉMUL, une association parascolaire féministe mixte, féministe en mouvement de l'Université Laval. On est une association depuis 2011 sur le campus et nos objectifs et notre mission est de promouvoir l'égalité homme-femme et de conscientiser la population étudiante aux enjeux féministes locaux et internationaux. Je viens vous parler aujourd'hui plus

particulièrement parce qu'on aime ça avoir des membres, plus on est de fous et de folles, plus on rit. On a au sein de notre association des membres individuels, mais on a aussi des membres associatifs. Les associations peuvent être membre et nous on voit ça un peu comme un partenariat. Nous ce qu'on offre c'est d'aider nos membres s'ils ont des projets de recherche liés au féminisme, s'ils ont des activités socioculturelles reliées à ça, qui ont besoin de ressources monétaires, de conseils, peu importe. En échange, on s'attend un peu à ce que vous aussi, vous apportez des réflexions dans vos associations. Si voulez plus d'informations, vous pouvez me rejoindre sur mon courriel de l'Université Laval, ça me fait plaisir d'y répondre. Ce qui est requis c'est des positions féministes dans votre cahier de positions et un peu montrez en quoi vous êtes intéressés. Est-ce qu'il y a des questions ?

Sciences et génie

Est-ce que tu peux réciter ton courriel ?

Elle récite son adresse courriel

Sciences et génie

Tu as mentionné que pour être membre il fallait avoir des positions féministes. Si on en n'a pas encore, est-ce qu'on peut quand même se joindre ?

Florence Bisson

Nous ce qu'on regarde, c'est de voir si le féminisme est une valeur que vous incorporée dans vos activités en général. Si vous n'avez pas de position, on vous conseille d'en adopter bien sûr pour pousser la lutte encore plus loin, mais après ça c'est aux membres de juger des candidatures. Même si t'en a pas, c'est quelque chose qui peut être discuté.

Sciences politiques

C'est juste un commentaire. Sciences politiques est membre de la FÉMUL depuis l'année dernière. Ce n'est pas nécessairement écrit en gros nous sommes féministes, c'est d'apporter des recommandations et des actions qui veut promouvoir et reconnaître les droits des femmes. Ça peut être sur les femmes autochtones, etc.

Vice-présidente aux Finances et au développement

Moi je veux prendre très brièvement la parole pour souligner positivement votre engagement.

7. Réforme du mode de scrutin provincial

Vice-président aux Affaires institutionnelles

Tel qu'annoncé par nos collègues de Sciences sociales et envoyé avant l'envoi des convocations, une position sur la réforme du mode de scrutin.

Sciences sociales

Comment on va procéder comme c'est un travail entre plusieurs exécutants et pas encore d'exécutantes malheureusement, je vais premièrement donner la parole à Chimie pour la mise en contexte.

Chimie

Bonjour tout le monde, on en avait parlé brièvement dans les derniers caucus, mais là c'est le jour J. Dans le fond, Chimie et d'autres ont des positions en faveur d'une réforme du mode de scrutin provincial. On pourra rentrer dans les détails plus tard et mon collègue de Sciences sociales va entrer dans les détails. En ce moment, il n'y a aucune circonscription sauf peut-être une à Montréal, qui a une majorité, ne serait-ce relative, d'étudiants dans sa circonscription. Quand les étudiants ont des points de vue à faire entendre, quand les étudiants ont des enjeux qui leur tiennent en compte, on

peut penser à 2012, ça fait en sorte que les points de vue sont dilués dans la circonscription et sont moins entendus. La réforme du mode de scrutin ça fait en sorte que chaque vote compte. La somme de tous les votes étudiants va compter au final et on peut avoir des enjeux étudiants mieux entendus. En ayant un mode de scrutin où chaque vote compte, on est capable donc d'encourager les jeunes, de combattre ce cynisme. Tous les étudiants qui vont aller voter vont avoir un impact sur le résultat. Oui c'est un enjeu national, mais c'est aussi un enjeu qui touche la participation de nos membres.

Sciences sociales

Donc merci M. Fecteau pour l'introduction, je vais essayer de ne pas trop répéter ce qui a été mentionné et passer le plus vite possible au bloc de recommandations. On constate un certain cynisme par rapport au système actuel. Une des critiques majeures qui est faite c'est que le ou la député-e élu-e a besoin du plus grand nombre de voix et toutes les autres voix disparaissent. Le seul impact que ça l'a, c'est de donner un tout petit peu de financement à son parti. Ce qui est assez déplorable. On constate une certaine distorsion qui peut avoir des impacts majeurs. Ça crée du cynisme quand les deux seuls ou le seul parti qui a des chances de gagner dans notre circonscription ne représente pas notre opinion. Ça cause le vote stratégique, où on ne vote pas pour notre parti, mais contre un parti. Ça encourage le bipartisme, je ne sais pas depuis combien d'années le PLQ est au pouvoir depuis qu'il existe et ce bipartisme ne représente pas bien la multiplicité des opinions dans notre société.

Le délégué de Sciences sociales effectue la lecture de la proposition :

CONSIDÉRANT que notre mode de scrutin uninominal à un tour permet à un parti politique de gouverner avec moins de 30% des votes exprimés;

CONSIDÉRANT que notre mode de scrutin permet à un parti de remporter une élection alors qu'un autre parti a obtenu plus de votes, ce qui est survenu au Québec en 1886, en 1890, en 1944, en 1966, et même en 1998;

CONSIDÉRANT la tendance à la baisse du taux de participation des jeunes aux dernières élections provinciales constatée par le Directeur général des élections du Québec;

CONSIDÉRANT le rapport final des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques tenus en 2003, qui faisaient état de la volonté des Québécois-es de conserver un lien privilégié avec leur député-e tout en demandant un mode de scrutin où chaque voix compte, menant à la recommandation d'un mode de scrutin mixte proportionnel compensatoire régional ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de 2007 du Directeur général des élections du Québec sur l'avant-projet de loi du Parti Libéral de 2004 allant dans le sens d'un système proportionnel mixte compensatoire régional et sur la faisabilité d'un tel système ;

CONSIDÉRANT l'entente survenue entre tous les partis d'opposition (PQ, CAQ, QS, ON, Parti Vert) par l'entremise du Mouvement démocratie nouvelle le 7 décembre 2016, prenant position pour un système proportionnel mixte compensatoire et l'organisation de consultations extra-parlementaires sur cet enjeu ;

QUE LA CADEUL prenne position en faveur de la réforme du mode de scrutin pour un système proportionnel mixte compensatoire à redistribution régionale ;

QUE LA CADEUL appuie toute initiative de promotion de la réforme du mode de scrutin sur le campus et en fasse la promotion à toute opportunité pertinente ;

QUE LA CADEUL appuie politiquement la campagne Chaque voix compte du Mouvement démocratie nouvelle et participe aux consultations extra-parlementaires qu'il organise dans l'année 2017-2018 ;

QUE LA CADEUL produise un mémoire couvrant les avantages d'un mode de scrutin mixte compensatoire régional pour la voix étudiante dans le processus électoral.

Vice-président aux Affaires institutionnelles

Simplement, étant donné que la proposition est arrivée à l'avance. On a également fait une recherche et il y a deux résolutions qui sont déjà au cahier de résolutions qui porte sur cet enjeu-là, mais qui sont dans un cadre un peu plus large.

Administration

Dans notre cas, on a une position de janvier 2016 comme quoi on est pour le statut quo et on a une AG le 17 janvier prochain et c'est déjà un sujet dont on voulait parler, je recommande la mise en dépôt pour qu'on puisse en traiter plus tard.

Sciences sociales

Pour préciser un peu le contexte dans lequel ces résolutions-là s'inscrivent, le Mouvement Démocratie nouvelle, j'ai quand même eu des bons contacts avec le président du mouvement et ils vont tenir une AG en janvier. Si vous faites le calcul, on risque d'avoir un caucus après leur AG. Après discussion, il a été convenu que si un projet bien monté était présenté en AG, il y aurait place à mettre sur pied une aile jeunesse pour le Mouvement Démocratie nouvelle. Ça impliquerait de la visibilité, des moyens logistiques dont jouit le mouvement. Je rappelle qu'ils ont réussi à créer un accord entre les partis de l'opposition. Ça donnerait un accès en quelque sorte à cette visibilité-là et ces députés-là. Je juge qu'il serait quand même très utile de prendre position dans la mesure du possible aujourd'hui maintenant sur la chose si votre mandat le permet. Je vous laisse juger de la faisabilité, mais c'est la raison pour laquelle j'ai essayé d'envoyer la résolution le plus tôt possible.

Biologie

C'est une question à la présidence de l'assemblée, je n'ai pas remarqué s'il y avait un appui à la proposition ?

Présidence

C'est une bonne question, je n'ai rien noté, Économique appuie, bon. Merci !

Avec l'appui d'Économique

Traduction

Quand vous parlez du mode proportionnel mixte à compensation régionale est-ce que vous faites allusion au CRJPQ où on avait apporté la possibilité de ressusciter la chambre haute, mais de ne pas en faire une chambre haute, mais une chambre des régions, question qu'elles ne soient pas mises de côté par le vote montréalocentriste ?

Chimie

Oui bien, je vais essayer de faire un petit peu un résumé parce qu'il y a cinq mots importants dans le nouveau mode proposé. Proportionnel, mixte, compensation redistribution régionale. [INAUDIBLE].

Sciences sociales

Oui donc la question de la chambre haute déborde un peu de contexte-là. Pour que ce soit encore un peu plus clair, il y a déjà des démarches qui ont été entamées par certains membres des associations, certains étudiants pour qu'ils mettent sur pied un comité dont le seul mandat serait de promouvoir la réforme du mode de scrutin. Nécessairement, ce genre de comité a une visibilité du

moment qu'il a du soutien de la part des associations. On aimerait que ce comité-là puisse avoir le soutien de la CADEUL. C'est pour ça que dans les propositions, on dit que la CADEUL appuie toutes initiatives de réforme du mode de scrutin sur le campus et en fasse la promotion. S'il y a un mouvement vraiment fort qui s'organise sur le campus, on va pouvoir aller voir d'autres campus et d'autres étudiants étudiantes pour créer une sorte de mobilisation étudiante. On pense que c'est un dossier duquel le mouvement étudiant peut se munir. Comme vous le constatez, PQ, CAQ et QS réunis autour d'une table, c'est pas quelque chose qui arrive souvent. Les dissensions idéologiques autour de cette question sont minimales c'est pour ça que c'est le genre de combat que je juge pertinent pour le mouvement étudiant. Il faut avoir tout ça en tête et bon, par rapport à ce qui est proposé comme mode de réforme du scrutin. C'est un peu un idéal, c'est quelque chose, c'est vraiment la chose qui fait l'unanimité avec les acteurs et actrices impliqués dans la cause, mais encore là, c'est très flou, il y a des choses à préciser. On pense que de garder cette chose ouverte tout en restant précis permet un résultat ciblé, une idée derrière qui vise à augmenter la représentativité des élus.

Sciences infirmières

Je pense que c'est un enjeu important à discuter, oui, mais de ce que je ressens comme pouls de l'ensemble de mes membres, c'est qu'on manque un d'information et deux, ce serait peut-être bien qu'on attende la commission du parti dont vous avez parlé tantôt pour voir s'ils ont un projet de loi qui se tient et trois, de pouvoir consulter nos membres par rapport à cette décision ce serait déjà bien. Je pense qu'il nous manque des éléments avant de pouvoir prendre une décision éclairée et je pense que ce n'est pas non plus prioritaire de le faire là maintenant, pourquoi pas prendre le plus d'informations et revenir après les fêtes, ce serait plus adapté et les gens seraient plus concernés aussi.

Sciences sociales

Mouvement démocratie nouvelle n'est pas un parti. C'est une organisation citoyenne dont le seul mandat est de promouvoir la réforme du mode de scrutin. C'est un mouvement transpartisan et la raison pour laquelle on en fait la promotion aujourd'hui c'est parce qu'il va avoir une AG en janvier, si on veut bénéficier de leurs ressources, il faudrait leur présenter un projet solide d'ici là. Si jamais vous n'êtes pas en mesure de voter pour, mais vous pouvez vous abstenir, je vous invite à le faire, sinon la mise en dépôt, on constate que c'est une possibilité, mais à toute fin pratique, on pense que ce serait plus profitable pour la cause de prendre position maintenant.

Chimie

En fait, juste aussi vous dire que je suis bien d'accord avec Sciences sociales que ce serait mieux de prendre position aujourd'hui, mais évidemment si vous n'avez pas de mandat et qu'il y a trop d'abstentions, ça pourra être évalué en janvier et de ne pas non plus, mais inquiétez-vous pas, on est plusieurs étudiants qui travaillons là-dessus et on va quand même présenter un projet même si on n'a pas l'appui de la CADEUL, c'est juste qu'avec la CADEUL, ce serait un message plus fort.

Sciences politiques

Pour ma part, je n'ai pas consulté mes membres, les étudiants de Sciences politiques par rapport à la position, mais j'aimerais quand même vous féliciter de cette position. Puis, justement pour une rare fois, je vais être d'accord avec Administration de mettre ça en dépôt pour non seulement respecter les étudiants, mais je vous assure que je vais les consulter. Je vais aussi m'assurer que les membres puissent aussi vous contacter.

Chimie

Désolé de prendre encore la parole, j'ai juste oublié de dire quelque chose tout à l'heure. Si on décide de mettre en dépôt, j'ai préparé un document avec une lettre ouverte, il y a un point de vue pour présenter, un lien vers le site Internet, si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à nous contacter pour qu'on vous aide à évaluer la question.

Sciences sociales

Juste pour ne pas tout traiter dans un seul bloc, je propose de scinder les quatre propositions et de traiter la dernière à part.

Avec l'appui de Chimie.

Aucune demande de vote.

La scission de la proposition est adoptée à l'unanimité.

Administration

Proposition de mettre en dépôt les trois premiers pour le prochain caucus. Je comprends que pour l'autre on peut prendre une position qui ne nous engage pas à rien. C'est pour le prochain caucus. J'ai aussi une demande spéciale, j'aimerais ça que Sciences politique appuie. C'est peut-être une première.

Sciences politiques appuie.

Sciences sociales

Je vais réitérer ce que j'ai dit, je vous invite à prendre position maintenant pour des raisons stratégiques. La question a été abordée à l'avance, si vous avez pu prendre position depuis, je vous invite à le faire.

Statistiques et mathématique

Est-ce que ce serait possible de voter et s'il y a trop de personnes qui s'abstiennent, de ne pas le prendre ?

Présidence

Il y a quelque chose de convenu dans le code de procédures de la CADEUL, sur n'importe quel vote de proposition principale en caucus, si jamais il y a plus d'abstentions que de pour et de contre, il y a reconsidération automatique.

Statistiques et mathématique

Maintenant est-ce que je pourrais inviter les gens à avant de faire la proposition de mise en dépôt, de faire le vote ?

Présidence

Non ça ne se fait pas. Dans les faits, j'imagine que vous pouvez savoir ce que vous devez savoir dans une certaine mesure ce que vous allez voter sur la prochaine proposition. Si les gens ne sont pas prêts à ce moment-ci, ils vont le savoir lors du vote sur la mise en dépôt.

Résolution CAE-A17-12-08-08

Il est proposé par Administration, avec l'appui de Science politique :

Que l'étude de la proposition soit mise en dépôt jusqu'à la prochaine séance.

Économique demande le vote.

18 pour

14 contre

9 abstentions

La proposition est adoptée à majorité.

Présidence

La proposition est donc mise en dépôt jusqu'à la prochaine séance du caucus.

Chimie

En fait, c'était juste un dernier commentaire sur la mise en dépôt. Si vous avez envie de vous impliquer, n'hésitez pas à nous écrire, si on est plusieurs à se présenter en AG ou à monter un dossier, ça peut avoir sensiblement le même impact que l'appui de la CADEUL, même si on n'arrive pas avec une résolution de la CADEUL.

Résolution CAE-A17-12-08-09

Il est proposé par Science sociale, avec l'appui d'Économique :

Que la CADEUL produise un mémoire couvrant les avantages d'un mode de scrutin mixte compensatoire régional pour la voix étudiante dans le processus électoral.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

8. Autres sujets – Date de la prochaine séance

Vice-président aux Affaires institutionnelles

La prochaine séance aura lieu en 2018, le vendredi 26 janvier. J'en profite pour vous rappeler qu'à chaque fois qu'il y a un changement de session, il y a une nouvelle procuration qui doit être émise par les associations pour envoyer leur délégué au caucus.

Vice-présidente aux Affaires externes

Je vous adresse la parole parce que comme je vous l'avais adressé cet été, je quitte durant les fêtes. Je prends le temps de vous dire quelques mots pour vous dire au revoir. D'abord pendant les 9 mois de mandat que j'ai effectués, j'ai été amenée à me promener partout au Québec et apprendre des choses qu'aucune formation académique n'aurait pu m'apprendre. Je tiens aussi à souligner votre implication à tous et à vos exécutifs et ça c'est important. Je ne m'étendrai pas éternellement, mais je vais finir en remerciant mon équipe. Il y a six personnes qui se lèvent chaque matin pour aider les étudiants du campus de l'Université Laval puis qui font un travail incroyable et je les respecte énormément pour ça. Je vous souhaite une belle session d'hiver et un joyeux temps des fêtes.

Éducation préscolaire et enseignement au primaire

Alors, au nom des associations en éducation, nous tenons à remercier Annie-Jade pour le temps qu'elle a investi à la CRAIES et à la CADEUL et pour la représentation qu'elle a fait autant au local qu'au national et bientôt à l'international, mais plus particulièrement pour son support et pour sa présence dans toutes nos actions mobilisatrices pour la CRAIES. Son implication a fait toute la différence dans l'organisation de ces événements. Bravo pour ton dévouement à la cause et pour ton beau travail en tant que porte-parole de la CRAIES, merci beaucoup Annie-Jade.

Sciences politiques

Merci de ton implication, merci d'avoir été là. Merci tout simplement d'être toi, bonne chance et bonne continuation à l'international.

Histoire

Ouais tant qu'à y être je vais aussi dire, je vais aussi féliciter Annie-Jade même si Histoire est souvent en confrontation avec l'exécutif, on reconnaît le travail des personnes qui s'impliquent en général. Puis, par la suite, question de procédure, est-ce qu'il y a une élection partielle ?

Vice-président aux Affaires institutionnelles

Dans le fond, normalement, il existe une procédure pour des complémentaires, mais vu la durée du mandat qu'il reste...

Président

Concrètement, au retour des fêtes, il resterait presque deux mois de mandat, ce qui ne vaudrait pas la peine pour un étudiant de sacrifier sa session d'hiver pour deux mois de mandat.

Communication publique

Oui en tant qu'un autre bac que Annie-Jade a entrepris pendant son éducation supérieure, on aimerait ça te remercier pour ta présence même si c'était on and off tout dépendant du bac que tu choisissais. On te dit merci, bon voyage, profite de Londres, car c'est une ville très extraordinaire.

Sciences sociales

J'aimerais ça proposer que le poste d'Annie-Jade soit en AG spéciale, ce n'est pas vrai.

8. Autres sujets – Événements des associations

Vice-présidente aux Affaires socioculturelles

Je voudrais savoir s'il y a des assos qui ont des événements à mettre de l'avant ?

Traduction

On est plusieurs associations sur ce party-là, mais on aimerait vous convier au premier party aquarium le 16 décembre à l'atrium. C'est organisé conjointement.

Sciences sociales

Exactement la même chose, soyez là on va faire l'histoire je vous le dis tout de suite.

Sciences et génie

Le 21 décembre, ça va être la dérive du buck, vous avez compris que Sciences et génie et Administration organisent conjointement le party de fin de session. Si vous avez un party en même temps, venez faire un tour, ça va être immanquable.

Communication publique

Le 25 janvier 2018, on fait le faites comme chez vous, ça va être dans le grand salon on vous invite à venir boire avec nous, parce que le lendemain nous serons tous ensemble lendemain de veille au caucus du 26 janvier.

Affaires internationales et langues modernes

Moi aussi je vous invite.

Histoire

Le party d'aquarium, ça va être cool.

Enseignement secondaire

Les associations membres de la faculté des sciences de l'éducation vous invite le 18 janvier à notre bal masqué. L'année passée ça avait été un très gros événement et on s'attend à ce que soit pire cette année, le prix d'entrée est de 5 \$ au Grand salon pour les non-membres.

Foresterie et environnement

La semaine prochaine on a un party au Abitibi-Price le 14 jeudi, on fête la fin de la session.

Agriculture, alimentation et consommation

Du 12 au 14 janvier se tiendra la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation. Une chance de voir plein d'animaux et plein de choses.

9. Bière postcaucus

Vice-présidente aux Affaires socioculturelles

Bière postcaucus assez spécial ce soir, on va faire nez rouge. On va prendre une bouffe postcaucus et étant donné que c'est la fête de l'université, on vous invite, on pourrait se commander quelque chose au 2249. Si certains d'entre vous veulent faire nez rouge ce soir, il n'est pas trop tard.

9. Autres sujets – Point joie

Vice-président aux Affaires internes

Est-ce que Simon Vermette est dans la salle ? Félicitations pour avoir gagné le jeu du mois et je post le jeu du mois suivant qui se prononce en anglais, donc je vais avoir de la misère à le prononcer. En gros, c'est un petit bonhomme qui saute au-dessus de l'eau pour éviter de tomber et il faut faire le plus de points possibles.

Vice-président aux Affaires institutionnelles

Endless Lakes.

Science et génie

Est-ce que tu pourrais faire un post sur le groupe pour les événements.

Communication publique

J'invite le monde à ne pas faire la clôture tant que Quentin n'aille pas dit Endless Lake.

Vice-président aux Affaires institutionnelles

On va avoir deux points joie, Quentin t'as le choix ! Elle n'est pas au courant, mais elle a travaillé cœur et âme pour ça donc, voici Annie-Jade sous un autre jour. J'en profite pour dire à quel point c'était un plaisir de travailler avec toi. Je pense que mes collègues souhaitent le dire et c'est avec tristesse qu'on te voit partir.

Présidence

M. De Dorlodot ?

10. Clôture de la séance

Résolution CAE-A17-12-08-10

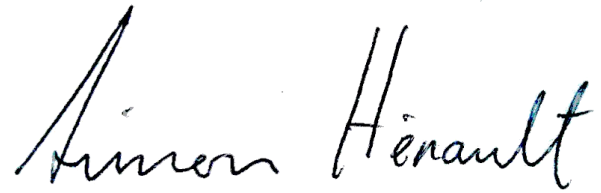
Il est proposé par Science politique, avec l'appui d'Enseignement au secondaire :

Que la séance du 8 décembre 2017 soit levée.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

Ce procès-verbal a été adopté lors de la séance ordinaire du 26 janvier 2018 du Caucus des associations étudiantes.

A handwritten signature in black ink, reading "Simon Hénauld". The signature is written in a cursive style with a large initial 'S'.

Simon Hénauld

Vice-président aux affaires institutionnelles